



Le réseau
de transport
d'électricité

GUIDE D'IMPLEMENTATION DES ECHANGES DE DONNEES AVEC RTE POUR LA GESTION DES PERIMETRES, LE CONTROLE DU REALISE ET LE VERSEMENT FOURNISSEUR DANS LE CADRE DU MECANISME D'AJUSTEMENT

Version 2.5

*Ce guide d'implémentation s'applique aux échanges des données dont la date de validité est
postérieure au 1^{er} novembre 2020*

SOMMAIRE

PREAMBULE	3
1 GENERALITES	3
1.1 Éléments généraux sur la structure des fichiers échangés	3
1.2 Éléments généraux sur le format des données dans les fichiers	4
2 TECHNIQUE D'ÉCHANGE DE DONNEES VERS RTE	6
3 DONNEES ECHANGEES ENTRE LES ACTEURS D'AJUSTEMENT ET LES GESTIONNAIRES DE RESEAU DE DISTRIBUTION	6
4 LISTE DES GESTIONNAIRES DE RESEAU DE DISTRIBUTION DESQUELS SONT ATTENDUES DES DONNEES DE CONTRACTUALISATION RELATIVES A DES SITES DE SOUTIRAGE	6
5 DONNEES TRANSMISES PAR LES GESTIONNAIRES DE RESEAU DE DISTRIBUTION A RTE	7
5.1 Sites de soutirage raccordés au RPD appartenant à une Entité d'Ajustement Soutirage Télérelevée (Données de contractualisation)	7
5.2 Sites de soutirage raccordés au RPD appartenant à une Entité d'Ajustement Soutirage Profilée (Données de contractualisation)	11
5.3 Sites d'injection raccordés au RPD appartenant à une Entité d'Ajustement Injection RPD (Données de contractualisation)	14
5.4 Facteur d'Impact par Poste Source des Entités d'Ajustement	18
5.5 Courbes de Charge réalisées (par Site Télérelevé Soutirage et Injection et Site de Soutirage Profilé raccordé au RPD)	20
5.6 Courbes de Charge réalisées par Site de Soutirage Télérelevé et Site de Soutirage Profilé raccordé au RPD, nécessaires à l'homologation d'un Site ou d'une EDA profilée à la méthode par prévision ou historique	23
5.7 Activations des offres d'Effacement Indissociable de la Fourniture sur le RPD	25
6 DONNEES TRANSMISES PAR LES ACTEURS D'AJUSTEMENT	28
6.1 Courbes de Charge réalisées par Site profilé	28
6.2 Courbes de Charge réalisées par Site profilé rattaché à une EDA profilée, nécessaires à l'homologation de l'EDA par la méthode par prévision ou historique	31
6.3 Demandes d'Homologation	32
6.4 Prévision de consommation initiale	35
6.5 Redéclaration d'une Prévision de Consommation	38
6.6 Périodes d'indisponibilité à la méthode par historique de consommation	40

6.7	Déclaration d'envoi du Programme de Marche.....	45
6.8	Déclaration de participation des EDAs à la plateforme d'échange de produit standard de RR	46
7	DONNEES TRANSMISES PAR LES RESPONSABLES DE PROGRAMMATION _____	49
7.1	Déclaration de la résolution des Programmes d'Appel	49
8	DONNEES TRANSMISES PAR RTE AUX GESTIONNAIRES DE RESEAU DE DISTRIBUTION _____	50
8.1	Liste des EDA actives	50
8.2	Ordres d'Ajustement.....	51
8.3	Puissances réalisées pour les Sites de Soutirage au modèle Corrigé	53
8.4	Liste des Sites de Soutirage télérelevés RPD homologués aux méthodes par prévision et historique.....	55
8.5	Prévisions de consommation pour les Sites de Soutirage RPD télérelevés .	58
8.6	Indisponibilités à la méthode par historique pour les Sites de Soutirage RPD télérelevés	60
9	REGLES SI RELATIVES A LA MISE EN ŒUVRE DU VERSEMENT DE L'ACTEUR D'AJUSTEMENT VERS LES FOURNISSEURS DES SITES EFFACES _____	63
9.1	Données transmises aux acteurs d'ajustement par RTE.....	63
9.2	Modalités de versement anticipé par les acteurs d'ajustement	63
9.3	Paiement des Factures du Versement Fournisseur par les acteurs d'ajustement.....	64
9.4	Données transmises aux fournisseurs d'électricité par RTE	64
10	ANNEXE : SYNTHESE DES ECHANGES ET CANAUX DE TRANSMISSION _____	65

Préambule

Le présent document décrit les formats et les modalités d'échanges de données vers RTE relatifs à la gestion des périmètres des entités d'ajustement soutirage ainsi que les courbes de charges des entités d'ajustement soutirage et injection.

1 Généralités

1.1 Éléments généraux sur la structure des fichiers échangés

Tous les fichiers échangés sont des fichiers texte :

- chaque ligne est un ensemble de champs séparés par un "séparateur" ;
- le "séparateur" des champs est le caractère point-virgule (";") ;
- le séparateur décimal pour les valeurs numériques est la virgule (",").

1.1.1 Ligne n°1 d'un fichier transmis à RTE

N°	Champ	Format
1	La date de création du fichier	Une <u>date</u> sous la forme "AAAAMMJJ"
2	L'heure de création du fichier	Une <u>heure</u> sous la forme "hhmmss"

1.1.2 Dernière ligne d'un fichier transmis à RTE

N°	Champ	Format
1	Un indicateur de fin de fichier qui permet de s'assurer que le fichier est bien complet	"<EOF>" (5 caractères)

Dans la suite du document, le contenu de la première et de la dernière ligne ne sont indiqués que si nécessaire.

1.2 Éléments généraux sur le format des données dans les fichiers

Une date est dite sous la forme "AAAAMMJJ" lorsque c'est une chaîne de caractères où :

- AAAA représente l'année sur 4 chiffres (ex : 2012) ;
- MM représente le mois sur 2 chiffres, de 01 à 12 ;
- JJ représente le jour sur 2 chiffres, de 01 à 31.

Un mois est dit sous la forme "AAAAMM" lorsque c'est une chaîne de caractères où :

- AAAA représente l'année sur 4 chiffres (ex : 2012) ;
- MM représente le mois sur 2 chiffres, de 01 à 12.

Une heure est dite sous la forme "hhmmss" lorsque c'est une chaîne de caractères où :

- "hh" représente l'heure sur 2 chiffres, de 00 à 23 ;
- "mm" représente la minute sur 2 chiffres, de 00 à 59 ;
- "ss" représente la seconde sur 2 chiffres, de 00 à 59.

Une horodate (c'est-à-dire une date et une heure) est dite sous la forme "AAAAMMJJhhmmss" lorsque c'est une chaîne de caractères où :

- "AAAA" représente l'année sur 4 chiffres (ex : 2012) ;
- "MM" représente le mois sur 2 chiffres, de 01 à 12 ;
- "JJ" représente le jour sur 2 chiffres, de 01 à 31 ;
- "hh" représente l'heure sur 2 chiffres, de 00 à 23 ;
- "mm" représente la minute sur 2 chiffres, de 00 à 59 ;
- "ss" représente la seconde sur 2 chiffres, de 00 à 59.

Une puissance souscrite est une puissance électrique exprimée en kVA pour les sites de soutirage raccordés en BT, et en kW pour les sites de soutirage raccordés en HT.

Le code EIC (Energy Identification Code) est un identifiant utilisé pour les échanges électroniques (EDI – Electronic Data Interchange) entre les acteurs du marché de l'électricité. Les codes utilisés sur plusieurs marchés sont publiés sur le site institutionnel de l'ENTSO-E¹. Les codes locaux des acteurs qui le désirent sont publiés dans l'Espace-Clients (EC) du portail internet de RTE².

¹ Codes EIC publiés sur le site institutionnel de l'ENTSO-E → www.eiccodes.eu.

² Codes EIC publiés par les différents bureaux de référencement européens : par le bureau de

Un code EIC est une chaîne d'au plus 62 caractères composée uniquement des caractères suivants :

- lettres alphabétiques en majuscules et non accentuées (A-Z) ;
- tiret (-) ;
- chiffre (0-9).

Un site est associé à un indicateur nommé TYPE CDC indiquant le type de courbe de charge utilisée pour la reconstitution des flux. Les valeurs possibles sont :

- TELERELEVE ;
- ESTIME.

Un code site peut désigner le code d'un Point De Livraison (PDL), le code d'un Contrat d'Accès au Réseau de Distribution (CARD) ou le code d'un Point Référentiel Mesure (PRM). Il s'agit d'un code composé de caractères alphanumériques (quarante caractères au maximum, seuls les lettres non accentuées, les chiffres et les underscores sont autorisés), interne au GRD et qui identifie le site de manière unique.

Pour un site donné, une fois le code PDL, CARD ou PRM choisi par le GRD pour communiquer avec RTE sur l'un mécanisme de marché, le GRD s'engage à utiliser le même identifiant pour communiquer avec RTE dans le cadre des autres mécanismes.

Un code site externe RPD est la concaténation des chaînes de caractère « PDL », « CARD » ou « PRM » (sur 3 ou 4 caractères) et du code site précédemment défini.

Un code Poste Source est une chaîne de 6 caractères (5 caractères correspondant au CODENAT et 1 chiffre complémentaire correspondant au niveau de tension). Il est composé uniquement des caractères suivants :

- lettres alphabétiques en majuscules et non accentuées (A-Z) ;
- point (.) ;
- espace () ;
- underscore (_) ;
- chiffre (0-9).

Un code EDA se compose d'au plus 8 caractères parmi :

- lettres alphabétiques en majuscules et non accentuées (A-Z) ;
- chiffres (0-9).

Le code EIF est un identifiant utilisé pour identifier une offre d'Effacement Indissociable de la Fourniture (EIF). Le code EIF associé à une offre EIF est déterminé par le fournisseur commercialisant cette offre.

Le code EIF est une chaîne de caractères composée uniquement:

- des lettres alphabétiques en majuscules et non accentuées (A-Z);
- de chiffres (0-9).

2 Technique d'échange de données vers RTE

La technique retenue pour le transfert des données de référentiel (contractualisation facteur d'impact par poste source, courbes de charge) est le protocole https.

L'envoi par https peut se faire de manière automatique via une URL dédiée qui sera communiquée ultérieurement ou par une interface mise à disposition par RTE permettant un chargement manuel du fichier.

Une dérogation d'envoi par mail dans une boîte aux lettres du Front Office RTE peut être accordée aux Gestionnaires de Réseau de Distribution pour l'envoi de leurs données en cas d'impossibilité de mise en œuvre.

Ces techniques sont extraites de celles décrites dans les règles d'accès au SI (Système d'Information) de RTE. Les descriptions de ces dernières sont accessibles sur le Portail Clients de RTE, et plus précisément dans les documents actuellement disponibles : [Règles SI](#) et [Annexe Générale des Règles SI](#).

Pour les modalités techniques de mise en œuvre, les Acteurs d'Ajustement et les Gestionnaires de Réseau de Distribution sont invités à se rapprocher de leur interlocuteur RTE.

Les fichiers peuvent être envoyés compressés ou non compressés. Ils sont acceptés si leur taille est inférieure à 30 Mo.

Pour les envois volumineux supérieurs à 30 Mo compressés, le fichier doit être envoyé en plusieurs archives zippées. La taille de chaque archive zippée ne doit pas dépasser 30 Mo.

Pour tronçonner un fichier « nomdefichier » en plusieurs archives, l'ordre des opérations ci-dessous est important et doit être respecté :

- Tronçonner le fichier « nomdefichier » en n fichiers : avec n le nombre total de fichiers et i variant de 1 à n
 - <nomdefichier>_i_n
- Zipper chacun de ces fichiers en une archive .zip
 - <nomdefichier>_i_n.zip
 - chacune des archives.zip ne doit pas dépasser 30 Mo

3 Données échangées entre les Acteurs d'Ajustement et les Gestionnaires de Réseau de Distribution

Les modalités d'échange d'information entre les acteurs d'ajustement et les gestionnaires de réseau de distribution sont décrites dans des conventions techniques particulières.

4 Liste des Gestionnaires de Réseau de Distribution desquels sont attendues des données de contractualisation relatives à des sites de soutirage

RTE tient à jour une liste des GRD desquels sont attendues des données de contractualisation relatives à des sites de soutirage. De ces GRD, RTE attend, chaque mois, l'ensemble des 3 fichiers décrits aux paragraphes 5.1, 5.2 et 5.4.

Dans cette liste figurent les GRD ayant transmis des données de contractualisation au cours du mois précédent (i.e. les GRD sur le réseau desquels sont raccordés des sites qui participent au MA durant le mois en cours).

Si, pour le mois M+1, aucun site de soutirage raccordé au réseau d'un GRD présent dans cette liste ne participe au MA, RTE attend de la part de ce GRD un fichier vide. Si cette situation perdure, le GRD peut transmettre une demande à son interlocuteur RTE afin d'être supprimé de la liste et ainsi se soustraire à l'obligation de fournir mensuellement des fichiers vides.

Si un GRD non présent dans cette liste reçoit, au plus tard 10 jours ouvrés avant la fin du mois M, une demande de rattachement d'un site de soutirage à un périmètre d'ajustement, ce GRD doit se manifester auprès de son interlocuteur RTE afin d'intégrer la liste précitée.

5 Données transmises par les Gestionnaires de Réseau de Distribution à RTE

5.1 Sites de soutirage raccordés au RPD appartenant à une Entité d'Ajustement Soutirage Télérelevée (Données de contractualisation)

5.1.1 Description

Chaque Gestionnaire de Réseau de Distribution concerné transmet à RTE la référence de tous les Sites de Soutirage raccordés à son réseau de distribution qui participent au MA au sein d'une EDA Soutirage Télérelevée. La mise à jour de ce fichier est envoyée tous les Mois Civils.

5.1.2 Nom du fichier

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	"MA_REFST_TLRLV_GRD" (en majuscules).
2	Le mois de validité de ces informations	Un <i>mois</i> sous la forme "AAAAMM".
3	Le code EIC du GRD de raccordement du site.	Un <i>code EIC</i> . Le GRD de raccordement du site peut éventuellement être mandant auprès d'un autre GRD.
4	La date et l'heure de création du fichier	Une <i>horodate</i> sous la forme "AAAAMMJJhhmmss".
5	L'extension du fichier	".csv" (en minuscules).

La forme générale du nom du fichier est :

MA_REFST_TLRLV_GRD_[Mois de validité]_[Code EIC du GRD]_[Horodate de création].csv

5.1.3 Ligne n°1 du fichier

N°	Champ	Format
1	Le jour de génération du fichier	Une <i>date</i> sous la forme "AAAAMMJJ".
2	L'heure de génération du fichier	Une <i>heure</i> sous la forme "HHMMSS".

5.1.4 Ligne n°2 du fichier

N°	Champ	Format
1	Le code EIC du GRD de raccordement du site	Un <i>code EIC</i> . Le GRD de raccordement du site peut éventuellement être mandant auprès d'un autre GRD.
2	Le mois de validité de ces informations	Un <i>mois</i> sous la forme "AAAAMM".

5.1.5 Ligne n°3 du fichier

Cette ligne est identique dans tous les fichiers de ce type. Elle contient, afin d'améliorer la lisibilité des fichiers, les libellés ordonnés des champs des lignes qui suivent :

*"CODE_EIC_GRD;TYPE_SITE;ID_SITE;CAPA_MAX_H_SITE;CAPA_MIN_H_SITE;
CAPA_MAX_B_SITE;CAPA_MIN_B_SITE;CAPA_MAX_RPH_SITE;CAPA_MAX_RSH_SITE;CAPA_MAX_RPB_S
ITE;CAPA_MAX_RSB_SITE;PS;CODE_EIC_RE;CODE_EIC_FOURNISSEUR;BAREME;CATEGORIE;TYPE_CDC;
ORIGINE_DONNEE;OBJET_MESURE;TYPE_CONTRAT;CODE_EDA;CODE_EDE;DATE_CONTRACTUALISATIO
N;CODE_EDR ;DEROGATION_MODELECORRIGE;CODE_EIF;"*

5.1.6 Ligne n°4 à avant dernière

Chaque ligne d'un fichier correspond à un Site de Soutirage Le format de chaque ligne est le suivant :

N°	Champ	Format
1	Le code EIC du GRD de raccordement du site (CODE_EIC_GRD)	Le <i>code EIC</i> de l'acteur.
2	<PDL/PRM/CARD> (TYPE_SITE)	Vaut « PDL » ou « PRM » ou « CARD ».
3	L'identifiant unique du Site de Soutirage (ID_SITE)	Un <i>code site</i> .
4	La Capacité d'Ajustement Maximale à la Hausse du Site de Soutirage (CAPA_MAX_H_SITE)	En kW (nombre entier de 6 chiffres maximum, strictement supérieur à zéro)
5	La Capacité d'Ajustement Minimale à la Hausse du Site de Soutirage (CAPA_MIN_H_SITE)	En kW (nombre entier positif de 6 chiffres maximum)
6	La Capacité d'Ajustement Maximale à la Baisse du Site de Soutirage (CAPA_MAX_B_SITE)	En kW (nombre entier positif de 6 chiffres maximum)
7	La Capacité d'Ajustement Minimale à la Baisse du Site de Soutirage (CAPA_MIN_B_SITE)	En kW (nombre entier positif de 6 chiffres maximum)
8	CAPA_MAX_RPH_SITE	Champ vide
9	CAPA_MAX_RSH_SITE	Champ vide
10	CAPA_MAX_RPB_SITE	Champ vide
11	CAPA_MAX_RSB_SITE	Champ vide
12	Puissance Souscrite du Site (PS)	En kW (nombre entier de 6 chiffres maximum)
13	Le code EIC du RE du Site de Soutirage (CODE_EIC_RE)	Le <i>code EIC</i> de l'acteur.

N°	Champ	Format
14	Le code EIC du Fournisseur du Site de Soutirage (CODE_EIC_FOURNISSEUR)	Le <u>code EIC</u> de l'acteur.
15	Barème Forfaitaire pour le Versement Fournisseur (BAREME)	« TELERELEVE »
16	Catégorie d'effacement (CATEGORIE)	« INF_36 » (pour un site de consommation souscrivant une puissance ≤ 36 kVA) ou « SUP_36 » (pour un site de consommation souscrivant une puissance > 36 kVA)
17	Le type de courbe charge utilisé dans le processus de reconstitution des flux (TYPE_CDC)	« TELERELEVE »
18	Origine de la courbe de charge (ORIGINE_DONNEE)	« GRD »
19	Objet de la mesure (OBJET_MESURE)	« COMPTAGE »
20	Type de contrat conclu entre le GRD et le Site pour l'accès au RPD (TYPE_CONTRAT)	« CARD » ou « CONTRAT_UNIQUE » ou Champ vide.
21	Le code d'une EDA (CODE_EDA)	Un <u>code EDA</u> .
22	Ce Site de Soutirage participe à NEBEF (CODE_EDE)	« N » (pour non) ou le code d'une Entité d'Effacement (EDE). Un <u>code EDE</u> est une chaîne composée uniquement des caractères suivants : <ul style="list-style-type: none"> - lettres alphabétiques en majuscules et non accentuées (A-Z) ; - tiret (-) ; - chiffre (0-9).
23	Date de contractualisation du site avec l'OE qui a dans son périmètre l'EDE identifiée dans le champ CODE_EDE (DATE_CONTRACTUALISATION)	Champ vide
24	CODE_EDR	Champ vide
25	DEROGATION_MODELECORRIGE	« OUI » ou « NON » ou champ vide pour dire si le site a une dérogation qui lui évite d'être au modèle corrigé pour le type de mécanisme (MA ou NEBEF) concerné.
26	CODE{EIF	Le « <u>code EIF</u> » de l'offre d'effacement indissociable de la fourniture, tel que défini par le fournisseur lors de la transmission aux gestionnaires de réseau. « N » si aucune offre d'effacement indissociable de la fourniture n'est souscrite par le site.

5.1.7 Exemple de fichier

Fichier « MA_REFST_TLRLV_GRD_201209_1598765432C1234X_20120822141234.csv »

```

20120822;141234
1598765432C1234X;201209
CODE_EIC_GRD;TYPE_SITE;ID_SITE;CAPA_MAX_H_SITE;CAPA_MIN_H_SITE;
CAPA_MAX_B_SITE;CAPA_MIN_B_SITE;CAPA_MAX_RPH_SITE;CAPA_MAX_RSH_SITE;CAPA_MAX_RPB_SITE;CAPA_MAX_RSB_SITE;PS;CODE_EIC_RE;CODE_EIC_FOURNISSEUR;BAREME;CATEGORIE;TYPE_CDC;ORIGINE_DONNEE;OBJET_MESURE;TYPE_CONTRAT;CODE_EDA;CODE_EDE;DATE_CONTRACTUALISATION;CODE_EDR;DEROGATION_MODELECORRIGE;CODE_EIF;
1598765432C1234X;PDL;12345654321456;6;0;3;5;1;;;50;64575678C1234X67S91Z;1111678C1234X67S91Z;TELERELEVE;SUP_36;TELERELEVE;GRD;COMPTAGE;CARD;NMEDATC1;N;;;OUI;EIFPOW001;
1598765432C1234X;PRM;65445611111456;9;0;6;5;2,5;;;10;64575678C1234X67S91Z;1111678C1234X67S91Z;TELERELEVE;SUP_36;TELERELEVE;GRD;COMPTAGE;CARD;NMEDATC1;EDEPOPE001;;;OUI;N;
1598765432C1234X;PRM;65445655555456;150;5;0;0;;;20;64575678C1234X67S91Z;1111678C1234X67S91Z;TELERELEVE;SUP_36;TELERELEVE;GRD;COMPTAGE;CONTRAT_UNIQUE;NMEDATC1;N;;;OUI;N;
...
<EOF>

```

5.1.8 Fréquence d'envoi et heure limite de réception par RTE

Chaque Gestionnaire de Réseau de Distribution concerné transmet à RTE un fichier par Mois Civil. Ce fichier doit être reçu par RTE au plus tard cinq (5) Jours Ouvrés avant le début du 1^{er} jour du Mois Civil de validité de ces informations (M). Il fournit une image de la situation contractuelle des sites (RE et Fournisseur) le 1^{er} jour du mois M-1. En cas d'évolution des données de RE et Fournisseur entre le 1^{er} jour du mois M-1 et le premier jour du mois M, le Gestionnaire de Réseau de Distribution est invité à prendre contact avec RTE pour régularisation.

La transmission des données s'effectue via le protocole https ou en cas d'impossibilité technique, par mail.

En cas d'impossibilité technique nécessitant l'envoi par mail, l'objet du mail d'envoi du fichier à RTE est imposé :

RD-MAREF	Chaîne de caractères
__	Deux underscores successifs
Code COVADIS du GRD	Code à 4 chiffres issu de COVADIS
_	Un underscore
Date de la première journée de données	Format AAAAMM01

Exemple : *RD-MAREF__9999_20100201* est l'objet du mail par lequel le Gestionnaire de Réseau de Distribution 9999 envoie à RTE les données de référence des sites de soutirage appartenant à une EDA Soutirage Télérelevée pour le mois de février 2010.

5.2 Sites de soutirage raccordés au RPD appartenant à une Entité d'Ajustement Soutirage Profilée (Données de contractualisation)

5.2.1 Description

Chaque Gestionnaire de Réseau de Distribution concerné transmet à RTE la référence de tous les Sites de Soutirage raccordés à son réseau de distribution qui participent au MA au sein d'une EDA Soutirage Profilée. La mise à jour de ce fichier est envoyée tous les Mois Civils.

5.2.2 Nom du fichier

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	"MA_REFST_PROF_GRD" (en majuscules).
2	Le mois de validité de ces informations	Un <i>mois</i> sous la forme "AAAAMM".
3	Le code EIC du GRD de raccordement du site	Un <i>code EIC</i> . Le GRD de raccordement du site peut éventuellement être mandant auprès d'un autre GRD.
4	La date et l'heure de création du fichier	Une <i>horodate</i> sous la forme "AAAAMMJJhhmmss".
5	L'extension du fichier	".csv" (en minuscules).

La forme générale du nom du fichier est :

MA_REFST_PROF_GRD_[Mois de validité]_[Code EIC du GRD]_[Horodate de création].csv

5.2.3 Ligne n°1 du fichier

N°	Champ	Format
1	Le jour de génération du fichier	Une <i>date</i> sous la forme "AAAAMMJJ".
2	L'heure de génération du fichier	Une <i>heure</i> sous la forme "HHMMSS".

5.2.4 Ligne n°2 du fichier

N°	Champ	Format
1	Le code EIC du GRD de raccordement du site	Un <i>code EIC</i> . Le GRD de raccordement du site peut éventuellement être mandant auprès d'un autre GRD.
2	Le mois de validité de ces informations	Un <i>mois</i> sous la forme "AAAAMM".

5.2.5 Ligne n°3 du fichier

Cette ligne est identique dans tous les fichiers de ce type. Elle contient, afin d'améliorer la lisibilité des fichiers, les libellés ordonnés des champs des lignes qui suivent :

*"CODE_EIC_GRD;TYPE_SITE;ID_SITE;CAPA_MAX_H_SITE;CAPA_MIN_H_SITE;
CAPA_MAX_B_SITE;CAPA_MIN_B_SITE;CAPA_MAX_RPH_SITE;CAPA_MAX_RSH_SITE;CAPA_MAX_RPB_SIT
E;CAPA_MAX_RSB_SITE;PS;CODE_EIC_RE;CODE_EIC_FOURNISSEUR;BAREME;CATEGORIE;TYPE_CDC;
ORIGINE_DONNEE;OBJET_MESURE;TYPE_CONTRAT;CODE_EDA;CODE_EDE;DATE_CONTRACTUALISATIO
N;CODE_EDR;DEROGATION_MODELECORRIGE;CODE{EIF;"*

5.2.6 Ligne n°4 à avant dernière

Chaque ligne d'un fichier correspond à un Site de Soutirage et le format de chaque ligne est le suivant :

N°	Champ	Format
1	Le code EIC du GRD de raccordement de l'UE (CODE_EIC_GRD)	Le <i>code EIC</i> de l'acteur.
2	<PDL/PRM/CARD> (TYPE_SITE)	Vaut « PDL » ou « PRM » ou « CARD ».
3	L'identifiant unique du Site de Soutirage (ID_SITE)	Un <i>code site</i> .
4	La Capacité d'Ajustement Maximale à la Hausse du Site de Soutirage (CAPA_MAX_H_SITE)	En kW (nombre entier de 6 chiffres maximum, strictement supérieur à zéro). Approximé par la puissance souscrite pour les sites profilés.
5	La Capacité d'Ajustement Minimale à la Hausse du Site de Soutirage (CAPA_MIN_H_SITE)	En kW (nombre entier positif de 6 chiffres maximum)
6	La Capacité d'Ajustement Maximale à la Baisse du Site de Soutirage (CAPA_MAX_B_SITE)	En kW (nombre entier positif de 6 chiffres maximum)
7	La Capacité d'Ajustement Minimale à la Baisse du Site de Soutirage (CAPA_MIN_B_SITE)	En kW (nombre entier positif de 6 chiffres maximum)
8	CAPA_MAX_RPH_SITE	Champ vide
9	CAPA_MAX_RSH_SITE	Champ vide
10	CAPA_MAX_RPB_SITE	Champ vide
11	CAPA_MAX_RSB_SITE	Champ vide
12	Puissance Souscrite du Site (PS)	En kVA (nombre entier de 6 chiffres maximum)
13	Le code EIC du RE du Site de Soutirage (CODE_EIC_RE)	Le <i>code EIC</i> de l'acteur.
14	Le code EIC du Fournisseur du Site de Soutirage (CODE_EIC_FOURNISSEUR)	Le <i>code EIC</i> de l'acteur.
15	Barème Forfaitaire pour le Versement Fournisseur (BAREME)	« PROFILE_BASE » ou « PROFILE_NON_BASE » ou « TELERELEVE »

N°	Champ	Format
16	Catégorie d'effacement (CATEGORIE)	« INF_36 » (pour un site de consommation souscrivant une puissance ≤ 36 kVA) ou « SUP_36 » (pour un site de consommation souscrivant une puissance > 36 kVA)
17	Le type de courbe charge utilisé dans le processus de reconstitution des flux (TYPE_CDC)	« ESTIME » ou « TELERELEVE »
18	Origine de la donnée (ORIGINE_DONNEE)	« GRD » ou « AA »
19	Objet de la mesure (OBJET_MESURE)	« COMPTAGE » ou « VOIES EFFACABLES »
20	Type de contrat conclu entre le GRD et le Site pour l'accès au RPD (TYPE_CONTRAT)	« CARD » ou « CONTRAT_UNIQUE » ou Champs vide.
21	Le code d'une EDA (CODE_EDA)	Un <u>code EDA</u> .
22	Ce Site de Soutirage participe à NEBEF (CODE_EDE)	« N » (pour non) ou le code d'une Entité d'Effacement (EDE). Un <u>code EDE</u> est une chaîne composée uniquement des caractères suivants : lettres alphabétiques en majuscules et non accentuées (A-Z) ; tiret (-) ; chiffre (0-9).
23	Date de contractualisation du site avec l'OE qui a dans son périmètre l'EDE identifiée dans le champ CODE_EDE (DATE_CONTRACTUALISATION)	Champ vide
24	CODE_EDR	Champ vide
25	DEROGATION_MODELECORRIGE	Champ vide
26	CODE{EIF	Le « code EIF » de l'offre d'effacement indissociable de la fourniture, tel que défini par le fournisseur lors de la transmission aux gestionnaires de réseau. « N » si aucune offre d'effacement indissociable de la fourniture n'est souscrite par le site.

5.2.7 Exemple de fichier

Fichier « MA_REFST_PROF_GRD_201209_1598765432C1234X_20120822141234.csv »

```
20120822;141234
1598765432C1234X;201209
CODE_EIC_GRD;TYPE_SITE;ID_SITE;CAPA_MAX_H_SITE;CAPA_MIN_H_SITE;
CAPA_MAX_B_SITE;CAPA_MIN_B_SITE;CAPA_MAX_RPH_SITE;CAPA_MAX_RSH_SITE;CAPA_MAX_RPB_SITE;CAPA_MAX_RSB_SITE;PS;CODE_EIC_RE;CODE_EIC_FOURNISSEUR;BAREME;CATEGORIE;TYPE_CDC;ORIGINE_DONNEE;OBJET_MESURE;TYPE_CONTRAT;CODE_EDA;CODE_EDE;DATE_CONTRACTUALISATION;CODE_EDR;DEROGATION_MODELECORRIGE;CODE_EIF;
1598765432C1234X;PDL;12345654321456;6;0;3;5;1;;;;6;64575678C1234X67S91Z;1111678C1234X67S91Z;PROFILE_BASE;INF_36;ESTIME;AA;COMPTAGE;CARD;NMEDATC1;N;;;EIFPOW001;
1598765432C1234X;PRM;65445611111456;9;0;6;5;2;5;;;;9;64575678C1234X67S91Z;1111678C1234X67S91Z;PROFILE_NON_BASE;INF_36;ESTIME;AA;COMPTAGE;CARD;NMEDATC1;EDEPOPE001;;;N;
1598765432C1234X;PRM;65445655555456;150;5;0;0;;;;250;64575678C1234X67S91Z;1111678C1234X67S91Z;TELERELEVÉ;SUP_36;TELERELEVÉ;GRD;VOIES_EFFACABLES;CONTRAT_UNIQUE;NMEDATC1;N;;;N;
...
<EOF>
```

5.2.8 Fréquence d'envoi et heure limite de réception par RTE

Chaque Gestionnaire de Réseau de Distribution concerné transmet à RTE un fichier par Mois Civil. Ce fichier doit être reçu par RTE au plus tard cinq (5) Jours Ouvrés avant le début du 1^{er} jour du Mois Civil de validité de ces informations.

La transmission des données s'effectue via le protocole https ou en cas d'impossibilité technique, par mail.

En cas d'impossibilité technique nécessitant l'envoi par mail, l'objet du mail d'envoi du fichier à RTE est imposé :

RD-MAREF	Chaîne de caractères
—	Deux underscores successifs
Code COVADIS du GRD	Code à 4 chiffres issu de COVADIS
_	Un underscore
Date de la première journée de données	Format AAAAMM01

Exemple : *RD-MAREF_9999_20100201* est l'objet du mail par lequel le Gestionnaire de Réseau de Distribution 9999 envoie à RTE les données de référence des sites de soutirage appartenant à une EDA Soutirage Profilée pour le mois de février 2010.

5.3 Sites d'injection raccordés au RPD appartenant à une Entité d'Ajustement Injection RPD (Données de contractualisation)

5.3.1 Description

Chaque Gestionnaire de Réseau de Distribution concerné transmet à RTE la référence de tous les Sites d'Injection raccordés à son réseau de distribution qui participent au MA au sein d'une EDA Injection Télérelevée.

5.3.2 Nom du fichier

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	"MA_REFINJ_GRD" (en majuscules).
2	Le mois de validité de ces informations	Un <i>mois</i> sous la forme "AAAAMM".
3	Le code EIC du GRD de raccordement du site	Un <i>code EIC</i> . Le GRD de raccordement du site peut éventuellement être mandant auprès d'un autre GRD.
4	La date et l'heure de création du fichier	Une <i>horodate</i> sous la forme "AAAAMMJJhhmmss".
5	L'extension du fichier	".csv" (en minuscules).

La forme générale du nom du fichier est :

MA_REFINJ_GRD_[Mois de validité]_[Code EIC du GRD]_[Horodate de création].csv

5.3.3 Ligne n°1 du fichier

N°	Champ	Format
1	Le jour de génération du fichier	Une <i>date</i> sous la forme "AAAAMMJJ".
2	L'heure de génération du fichier	Une <i>heure</i> sous la forme "HHMMSS".

5.3.4 Ligne n°2 du fichier

N°	Champ	Format
1	Le code EIC du GRD de raccordement du site	Un <i>code EIC</i> . Le GRD de raccordement du site peut éventuellement être mandant auprès d'un autre GRD.
2	Le mois de validité de ces informations	Un <i>mois</i> sous la forme "AAAAMM".

5.3.5 Ligne n°3 du fichier

Cette ligne est identique dans tous les fichiers de ce type. Elle contient, afin d'améliorer la lisibilité des fichiers, les libellés ordonnés des champs des lignes qui suivent :

```
"CODE_EIC_GRD;TYPE_SITE;ID_SITE;CAPA_MAX_H_SITE;CAPA_MIN_H_SITE;
CAPA_MAX_B_SITE;CAPA_MIN_B_SITE;CAPA_MAX_RPH_SITE;CAPA_MAX_RSH_SITE;CAPA_MAX_RPB_SI
TE;CAPA_MAX_RSB_SITE;PS;CODE_EIC_RE;CODE_EIC_FOURNISSEUR;BAREME;CATEGORIE;TYPE_CDC;
ORIGINE_DONNEE;OBJET_MESURE;TYPE_CONTRAT;CODE_EDA;CODE_EDE;DATE_CONTRACTUALISATIO
N;CODE_EDR;DEROGATION_MODELECORRIGE;CODE{EIF;"
```

5.3.6 Ligne n°4 à avant dernière

Chaque ligne d'un fichier correspond à un Site de Soutirage. Le format de chaque ligne est le suivant :

N°	Champ	Format
1	Le code EIC du GRD de raccordement du site (CODE_EIC_GRD)	Le <i>code EIC</i> de l'acteur.

N°	Champ	Format
2	<PDL/PRM/CARD> (TYPE_SITE)	Vaut « PDL » ou « PRM » ou « CARD ».
3	L'identifiant unique du Site d'injection (ID_SITE)	Un <u>code site</u> .
4	La Capacité d'Ajustement Maximale à la Hausse du Site d'injection (CAPA_MAX_H_SITE)	En kW (nombre entier de 6 chiffres maximum, strictement supérieur à zéro)
5	La Capacité d'Ajustement Minimale à la Hausse du Site d'injection (CAPA_MIN_H_SITE)	En kW (nombre entier positif de 6 chiffres maximum)
6	La Capacité d'Ajustement Maximale à la Baisse du Site d'injection (CAPA_MAX_B_SITE)	En kW (nombre entier positif de 6 chiffres maximum)
7	La Capacité d'Ajustement Minimale à la Baisse du Site d'injection (CAPA_MIN_B_SITE)	En kW (nombre entier positif de 6 chiffres maximum)
8	CAPA_MAX_RPH_SITE	Champ vide
9	CAPA_MAX_RSH_SITE	Champ vide
10	CAPA_MAX_RPB_SITE	Champ vide
11	CAPA_MAX_RSB_SITE	Champ vide
12	Puissance Souscrite du Site (PS)	Champ vide
13	Le code EIC du RE du Site d'injection (CODE_EIC_RE)	Le <u>code EIC</u> de l'acteur.
14	Le code EIC du Fournisseur du Site d'injection (CODE_EIC_FOURNISSEUR)	Champ vide
15	Barème Forfaitaire pour le Versement Fournisseur (BAREME)	Champ vide
16	Catégorie d'effacement (CATEGORIE)	Champ vide
17	Le type de courbe charge utilisé dans le processus de reconstitution des flux (TYPE_CDC)	Champ vide
18	Origine de la courbe de charge (ORIGINE_DONNEE)	« GRD »
19	Objet de la mesure (OBJET_MESURE)	« COMPTAGE »
20	Type de contrat conclu entre le GRD et le Site pour l'accès au RPD (TYPE_CONTRAT)	Champ vide
21	Le code d'une EDA (CODE_EDA)	Un <u>code EDA</u> .
22	Ce Site participe à NEBEF (CODE_EDE)	Champ vide
23	Date de contractualisation du site avec l'OE qui a dans son périmètre l'EDE identifiée dans le champ CODE_EDE (DATE_CONTRACTUALISATION)	Champ vide
24	CODE_EDR	Champ vide

N°	Champ	Format
25	DEROGATION_MODELECORRIGE	Champ vide
26	CODE{EIF	Champ vide

5.3.7 Exemple de fichier

Fichier « MA_REFINJ_GRD_201209_1598765432C1234X_20120822141234.csv »

```

20120822;141234
1598765432C1234X;201209
CODE_EIC_GRD;TYPE_SITE;ID_SITE;CAPA_MAX_H_SITE;CAPA_MIN_H_SITE;
CAPA_MAX_B_SITE;CAPA_MIN_B_SITE;CAPA_MAX_RPH_SITE;CAPA_MAX_RSH_SITE;CAPA_MAX_RPB_SITE;CAPA_M
X_RSB_SITE;PS;CODE_EIC_RE;CODE_EIC_FOURNISSEUR;BAREME;CATEGORIE;TYPE_CDC;ORIGINE_DONNEE;OBJET
_MESURE;TYPE_CONTRAT;CODE_EDA;CODE_EDE;DATE_CONTRACTUALISATION;CODE_EDR;DEROGATION_MODELECORR
IGE;CODE{EIF;
1598765432C1234X;PDL;12345654321456;6;0;3,5;1;;;;;64575678C1234X67S91Z;;;;;GRD;COMPTAGE;;NME
DATC1;;;;;
1598765432C1234X;PRM;65445611111456;9;0;6,5;2,5;;;;;64575678C1234X67S91Z;;;;;GRD;COMPTAGE;;N
MEDATC1;;;;;
1598765432C1234X;PRM;65445655555456;150;5;0;;;;;64575678C1234X67S91Z;;;;;GRD;COMPTAGE;;NME
DATC1;;;;;
...
<EOF>

```

5.3.8 Fréquence d'envoi et heure limite de réception par RTE

Chaque Gestionnaire de Réseau de Distribution concerné peut transmettre à RTE un fichier par Mois Civil. Ce fichier doit être reçu par RTE au plus tard cinq (5) Jours Ouvrés avant le début du 1^{er} jour du Mois Civil de validité des informations.

Cet envoi n'est pas systématique. Les GRD sont tenus d'effectuer un envoi au cours du mois M décrivant le périmètre du mois M+1 si :

- une caractéristique d'un des sites raccordé sur leur réseau et appartenant à une EDA Injection RPD change par rapport au précédent envoi ;
- la constitution des EDA Injection RPD est modifiée par rapport au précédent envoi.

La transmission des données s'effectue via le protocole https ou en cas d'impossibilité technique, par mail.

En cas d'impossibilité technique nécessitant l'envoi par mail, l'objet du mail d'envoi du fichier à RTE est imposé :

RD-MAREF	Chaîne de caractères
__	Deux underscores successifs
Code COVADIS du GRD	Code à 4 chiffres issu de COVADIS
_	Un underscore
Date de la première journée de données	Format AAAAMM01

Exemple : *RD-MAREF__9999_20100201* est l'objet du mail par lequel le Gestionnaire de Réseau de Distribution 9999 envoie à RTE les données de référence des sites d'injection appartenant à une EDA Injection RPD pour le mois de février 2010.

5.4 Facteur d'Impact par Poste Source des Entités d'Ajustement

5.4.1 Description

Le Gestionnaire de Réseau de Distribution transmet mensuellement à RTE le Facteur d'Impact par Poste Source associé à chaque Entité d'Ajustement comportant des Sites de Soutirage ou des Sites d'Injection raccordés à son réseau.

Ces capacités d'ajustement par Postes Sources sont valides pour un Mois Civil complet.

5.4.2 Nom du fichier

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	"MA_FIPS_GRD" (en majuscules).
2	Le mois de validité de la répartition	Un <i>mois</i> sous la forme "AAAAMM".
3	Le code EIC de l'acteur qui a créé le fichier (un GRD)	Un <i>code EIC</i> .
4	La date et l'heure de création du fichier	Une <i>horodate</i> sous la forme "AAAAMMJJhhmmss".
5	L'extension du fichier	".csv" (en minuscules).

La forme générale du nom du fichier est :

MA_FIPS_GRD_[Mois de validité]_[Code EIC du GRD]_[Horodate de création].csv

5.4.3 Ligne n°1 du fichier

N°	Champ	Format
1	Le jour de génération du fichier	Une <i>date</i> sous la forme "AAAAMMJJ".
2	L'heure de génération du fichier	Une <i>heure</i> sous la forme "HHMMSS".

5.4.4 Ligne n°2 du fichier

N°	Champ	Format
1	Le code EIC l'acteur qui a créé le fichier (un GRD)	Un <i>code EIC</i> .
2	Le mois de validité de la répartition	Un <i>mois</i> sous la forme "AAAAMM".

5.4.5 Ligne n°3 du fichier

Cette ligne est identique dans tous les fichiers de ce type. Elle contient les libellés ordonnés des champs des lignes qui suivent :

"CODE_EDA;CODE_EIC_GRD;CODE_POSTE_SOURCE;VMAX_H;VMAX_B"

5.4.6 Ligne n°4 à avant-dernière

Il y a plusieurs lignes par EDA.

N°	Champs	Format
1	Le code de l'EDA	Un <i>code EDA</i>
2	Le code EIC du GRD de raccordement (CODE_EIC_GRD)	Le <i>code EIC</i> de l'acteur.
3	Le Poste Source raccordé pour une part de l'EDA (CODE_POSTE_SOURCE)	Le <i>code Poste Source</i> .
4	Variation maximale de puissance de transit au Poste Source identifié dans le champ 3 lors d'un ajustement à la Hausse sur l'EDA (VMAX_H)	En kW (nombre entier de 6 chiffres maximum)
5	Variation maximale de puissance de transit au Poste Source identifié dans le champ 3 lors d'un ajustement à la Baisse sur l'EDA (VMAX_B)	En kW (nombre entier de 6 chiffres maximum)

5.4.7 Exemple de fichier

Fichier « MA_FIPS_GRD_201211_5678C1234X67S91Z_20121022150001.csv »

```
20121022;150001;
5678C1234X67S91Z;201211;
CODE_EDA;CODE_EIC_GRD;CODE_POSTE_SOURCE;VMAX_H;VMAX_B;
NMEDATC1;5678C1234X67S91Z;CHESN3;456;0;
NMEDATC1;5678C1234X67S91Z;P.COR4;512;0;
...
<EOF>
```

5.4.8 Fréquence d'envoi et heure limite de réception par RTE

Chaque Gestionnaire de Réseau de Distribution concerné transmet à RTE un fichier de Facteur d'Impact par Mois Civil contenant l'ensemble des postes sources concernés. Ce fichier doit être reçu par RTE au plus tard cinq (5) Jours Ouvrés avant le début du 1^{er} jour du Mois Civil de validité des informations.

La transmission des données s'effectue via le protocole https ou en cas d'impossibilité technique, par mail.

En cas d'impossibilité technique nécessitant l'envoi par mail, l'objet du mail d'envoi du fichier à RTE est imposé :

RD-MAREF	Chaîne de caractères
—	Deux underscores successifs
Code COVADIS du GRD	Code à 4 chiffres issu de COVADIS
_	Un underscore
Date de la première journée de données	Format AAAAMM01

Exemple : *RD-MAREF_9999_20100201* est l'objet du mail par lequel le Gestionnaire de Réseau de Distribution 9999 envoie à RTE le Facteur d'Impact par Poste Source associé à chaque Entité d'Ajustement comportant des Sites de Soutirage ou des Sites d'Injection raccordés à son réseau, pour le mois de février 2010.

5.5 Courbes de Charge réalisées (par Site Télérelevé Soutirage et Injection et Site de Soutirage Profilé raccordé au RPD)

Les éléments généraux décrits au §1.1 ne s'appliquent pas aux fichiers de courbe de charge.

5.5.1 Description

Les Courbes de Charges de la consommation ou de l'injection réalisées au cours de la semaine S, dont un Jour au moins appartient au Mois Civil M, correspondant à la période comprise entre le samedi 00h00 et le vendredi 24h00, au Pas dix minutes et à la maille de chaque Site de Soutirage ou d'Injection sont transmises par le Gestionnaire de Réseau de Distribution sur lequel sont raccordés les Sites de soutirage ou d'injection à RTE.

Il y a un fichier par GRD qui contient les données des sites appartenant physiquement à son périmètre. Ce fichier peut comporter les données relatives à des EDAs Injection ou Soutirage appartenant à des acteurs d'ajustement différents.

Si un GRD est mandaté par d'autres GRD, il doit envoyer un fichier par GRD qui l'a mandaté. Les champs « GRD » ci-dessous font alors référence au GRD mandant.

Les fichiers doivent être encodés en UTF-8.

5.5.2 Nom du fichier

Il comporte successivement les champs suivants séparés par des underscore « _ » :

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	"CRMA" (en majuscules).
2	Code COVADIS du GRD	4 chiffres
4	La date de génération du fichier	Une <i>date</i> de la forme "AAAAMMJJ".
5	L'heure de génération du fichier	Une <i>heure</i> sous la forme "hhmmss".
6	La date de la 1 ^{ère} journée de la semaine, c'est-à-dire le samedi.	Une <i>date</i> sous la forme "AAAAMMJJ".
7	L'extension du fichier	".csv" (en minuscules) .

La forme générale du nom du fichier est :

CRMA_[CodeGRD]_[AAAAMMJJ de génération]_[HHMMSS de génération]_[AAAAMMJJ du samedi S-1].csv

5.5.3 Ligne n°1 du fichier

Cette ligne comporte successivement les chaînes de caractères suivantes, séparées par des « point-virgule ». Il y a un « point-virgule » en fin de ligne. Cette ligne comporte toujours les 154 chaînes de caractères décrites ci-dessous (permettant de gérer les journées de 25h).

N°	Champ	Format
1	CODE_EDA	chaîne de caractères

2	CODE_SITE	chaîne de caractères
3	DATE_CRB	chaîne de caractères (CRB signifie CouRBe)
4	NB_PTS_CHRONIQUE	chaîne de caractères
5	VAL1	chaîne de caractères
6	VAL2	chaîne de caractères
7 ...	Etc	... jusqu'à
154	VAL150	chaîne de caractères

« CODE_EDA;CODE_SITE;DATE_CRB;NB_PTS_CHRONIQUE;VAL1;VAL2;VAL3;VAL4;VAL5;VAL6;VAL7;VAL8 ;VAL9;VAL10;VAL11;VAL12;VAL13;VAL14;VAL15;VAL16;VAL17;VAL18;VAL19;VAL20;VAL21;VAL22;VAL23; VAL24;VAL25;VAL26;VAL27;VAL28;VAL29;VAL30;VAL31;VAL32;VAL33;VAL34;VAL35;VAL36;VAL37;VAL38; VAL39;VAL40;VAL41;VAL42;VAL43;VAL44;VAL45;VAL46;VAL47;VAL48;VAL49;VAL50;VAL51;VAL52;VAL53; VAL54;VAL55;VAL56;VAL57;VAL58;VAL59;VAL60;VAL61;VAL62;VAL63;VAL64;VAL65;VAL66;VAL67;VAL68; VAL69;VAL70;VAL71;VAL72;VAL73;VAL74;VAL75;VAL76;VAL77;VAL78;VAL79;VAL80;VAL81;VAL82;VAL83; VAL84;VAL85;VAL86;VAL87;VAL88;VAL89;VAL90;VAL91;VAL92;VAL93;VAL94;VAL95;VAL96;VAL97;VAL98; VAL99;VAL100;VAL101;VAL102;VAL103;VAL104;VAL105;VAL106;VAL107;VAL108;VAL109;VAL110;VAL111 ;VAL112;VAL113;VAL114;VAL115;VAL116;VAL117;VAL118;VAL119;VAL120;VAL121;VAL122;VAL123;VAL1 24;VAL125;VAL126;VAL127;VAL128;VAL129;VAL130;VAL131;VAL132;VAL133;VAL134;VAL135;VAL136;VA L137;VAL138;VAL139;VAL140;VAL141;VAL142;VAL143;VAL144;VAL145;VAL146;VAL147;VAL148;VAL149; VAL150 ;».

5.5.4 Ligne 2 et suivantes

Chaque ligne comporte les données suivantes, séparées par des « point-virgule ».

Il y a un « point-virgule » en fin de ligne. Dans le cas d'une journée de 23 ou 24 heures, les lignes comportent 142 ou 148 champs. Elles ne sont pas complétées par des point-virgules sans espace pour contenir autant de colonnes que la ligne 1.

Il y a autant de lignes que nécessaire pour couvrir tous les jours de la semaine.

Il peut y avoir plusieurs EDA dans le même fichier.

N°	Champ	Format
1	Le code de l'EDA	Un <i>code EDA</i> .
2	Le CODE site Externe RPD	Le code site Externe RPD, tel que décrit au paragraphe 1.2
3	Date de réalisation de la courbe de charge (DATE)	AAAAMMJJ
4	Nombre de point de mesure (NB_PTS_CHRONIQUE)	Entier 138 pour une journée de 23 heures 144 pour une journée de 24 heures 150 pour une journée de 25 heures
5	La puissance moyenne sur le premier Pas 10 minutes	La puissance est exprimée en kW sur l'intervalle de temps [00 :00 :00 ; 00 :10 :00]. Il s'agit d'un nombre avec 3 décimales au maximum (le séparateur décimal est la virgule). La valeur est positive ou nulle, qu'il s'agisse d'un site d'injection ou de soutirage.

5.5.6 Fréquence d'envoi et heure limite de réception par RTE

La fréquence des envois est hebdomadaire et doit avoir lieu au plus tard à 12h le vendredi de la semaine S+1

Si l'envoi a effectivement lieu 5 Jours Ouvrés avant la date butoir susmentionnée, alors les données issues du contrôle du réalisé seront prises en compte, dès le Mois M+1, pour la rémunération des Ordres d'Ajustement, la correction des bilans du RE et le versement dû par l'Acteur d'Ajustement aux Fournisseurs des Sites de Soutirage effacés.

Dans le cas contraire, les données issues du contrôle du réalisé seront prises en compte, dès le Mois M+3.

La semaine S correspond à la période comprise entre le Samedi 00h00 à vendredi 23h59.

Le GRD doit fournir le fichier en continu et de manière systématique.

Si le GRD n'a pas de valeurs de comptage (exemple : cas où un compteur est en panne) il fournit néanmoins le fichier en ne mettant rien dans le champ de la valeur numérique manquante (il y aura deux point-virgule sans espace qui se suivent pour le format CSV).

La transmission des données s'effectue via le protocole https ou en cas d'impossibilité technique, par mail.

En cas d'impossibilité technique nécessitant l'envoi par mail, l'objet du mail d'envoi du fichier à RTE est imposé :

RB-GRD	Chaîne de caractères
__	Deux underscores successifs
Code COVADIS du GRD	Code à 4 chiffres issu de COVADIS
_	Un underscore
Date de la première journée de données	Format AAAAMMJJ

Exemple : *RB-GRD__9999_20100220* est l'objet du mail par lequel le Gestionnaire de Réseau de Distribution 9999 envoie à RTE les Comptages des jours 20 février 2010 et 6 jours suivants.

En cas d'erreur dans un fichier passé, le GRD peut renvoyer à tout moment le fichier mis à jour.

5.6 Courbes de Charge réalisées par Site de Soutirage Télérelevé et Site de Soutirage Profilé raccordé au RPD, nécessaires à l'homologation d'un Site ou d'une EDA profilée à la méthode par prévision ou historique

Les éléments généraux décrits au §1.1 ne s'appliquent pas aux fichiers de courbe de charge.

Le flux d'information décrit dans le présent chapitre couvre la transmission des informations nécessaires à **l'homologation des sites de soutirage RPD ou des EDA profilées à la méthode par prévision ou par historique de consommation.**

5.6.1 Description

Les Courbes de Charges de la consommation réalisées au cours de la semaine *S*, correspondant à la période comprise entre le samedi 00h00 et le vendredi 24h00, au Pas dix minutes et à la maille de chaque Site de Soutirage faisant l'objet d'une demande d'homologation ou appartenant à une EDA profilée faisant l'objet d'une demande d'homologation de la part de l'Acteur d'Ajustement, sont transmises par le Gestionnaire de Réseau de Distribution sur lequel sont raccordés les Sites de soutirage à RTE, et ce pour toute la période de test relative à l'homologation.

Il y a un fichier par GRD qui contient les données des sites appartenant physiquement à son périmètre et pour lequel le GRD est responsable de l'envoi de la courbe de charge

Si un GRD est mandaté par d'autres GRD, il doit envoyer un fichier par GRD qui l'a mandaté. Les champs « GRD » ci-dessous font alors référence au GRD mandant.

Les fichiers doivent être encodés en UTF-8.

5.6.2 Nom du fichier

Il comporte successivement les champs suivants séparés par des underscore « _ » :

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	"CRMA_HMLG" (en majuscules).
2	Code COVADIS du GRD	4 chiffres
4	La date de génération du fichier	Une <i>date</i> de la forme "AAAAMMJJ".
5	L'heure de génération du fichier	Une <i>heure</i> sous la forme "hhmmss".
6	La date de la 1 ^{ère} journée de la semaine, c'est-à-dire le samedi.	Une <i>date</i> sous la forme "AAAAMMJJ".
7	L'extension du fichier	".csv" (en minuscules) .

La forme générale du nom du fichier est :

CRMA_HMLG_[CodeGRD]_[AAAAMMJJ de génération]_[HHMMSS de génération]_[AAAAMMJJ du samedi S-1].csv

5.6.3 Ligne n°1 du fichier

Cette ligne est renseignée comme indiqué au chapitre précédent.

5.6.4 Ligne 2 et suivantes

Ces lignes sont renseignées comme indiqué au chapitre précédent.

5.6.5 Exemple de fichier au Pas Dix Minutes

Fichier : « CMRA_HMLG_<codeGRD>_20121006_122545_20141220.csv»

Le contenu du fichier est identique à l'exemple du chapitre précédent.

5.6.6 Fréquence d'envoi et heure limite de réception par RTE

Pour l'homologation des sites à la méthode par prévision, l'ensemble des 5 semaines de courbes de charges doivent être transmises plus tard dix (10) Jours Ouvrés après la fin de la période d'homologation.

Pour l'homologation des sites à la méthode par historique, l'ensemble des 11 mois de courbes de charges doit être transmis au plus tard dix (10) Jours Ouvrés après avoir été informé par l'Acteur d'Ajustement de la demande d'homologation.

La transmission des données s'effectue par poste restante à destination de la BAL rte-init-si-market@rte-france.com.

5.7 Activations des offres d'Effacement Indissociable de la Fourniture sur le RPD

5.7.1 Description

Les Gestionnaires de Réseau de Distribution transmettent à RTE les périodes d'activation des Périodes Mobiles des offres d'Effacement Indissociable de la Fourniture auxquelles ont souscrit des Sites de Soutirage raccordés au Réseau Public de Distribution.

Pour chaque offre EIF activée sur le Réseau Public de Distribution, la notification de l'activation de l'EIF par un GRD vaut notification de l'activation de cette offre pour l'ensemble des GRD.

La mise à jour de ce fichier est envoyée tous les Mois Civils.

5.7.2 Nom du fichier

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	"MA_PEIF_GRD" (en majuscules).
2	Le mois civil "M" concerné par les activations	Une <i>date</i> sous la forme "AAAAMM".
4	Le code EIC de l'acteur qui a créé le fichier (un GRD)	Un <i>code EIC</i> .
5	La date et l'heure de création du fichier	Une <i>horodate</i> sous la forme "AAAAMMJJhhmmss".
6	L'extension du fichier	".csv" (en minuscules).

La forme générale du nom du fichier est :

MA_PEIF_GRD_[Mois d'Effacement]_[Code EIC du GRD]_[Horodate de création].csv

5.7.3 Ligne n°1 du fichier

Cette ligne comporte successivement les chaînes de caractères suivantes, séparées par des « point-virgule ». Il y a un « point-virgule » en fin de ligne.

N°	Champ	Format
1	DATE	Date de création du fichier
2	HEURE	Heure de création du fichier

5.7.4 Ligne n°2 du fichier

N°	Champ	Format
1	Le code EIC de l'acteur qui a créé le fichier (un GRD)	Un <u>code EIC</u> .
2	Le mois civil "M" concerné par les périodes d'activation	Une <u>date</u> sous la forme "AAAAMM".

5.7.5 Ligne n°3 du fichier

Cette ligne est identique dans tous les fichiers de ce type. Elle contient les libellés ordonnés des champs des lignes qui suivent :

"*CODE{EIF};DATE_HEURE_PREAVIS;DATE_HEURE_DEBUT{EIF};DATE_HEURE_FIN{EIF}*"

5.7.6 Ligne n°4 à avant-dernière

Chaque ligne contient la description l'offre d'Effacement Indissociable de la Fourniture activée par le fournisseur.

	Champ	Format
1	Le code de l'offre d'effacement indissociable de la fourniture activé (CODE{EIF})	Un <u>code EIF</u> .
2	La date et l'heure à laquelle le préavis du signal d'activation de l'Effacement Indissociable de la Fourniture a été transmis aux Sites de Soutirage ayant souscrit l'offre (DATE_HEURE_PREAVIS)	Une <u>horodate</u> sous la forme "AAAAMMJJhhmmss".
3	La date et l'heure de début d'activation de l'offre EIF (DATE_HEURE_DEBUT{EIF})	Une <u>horodate</u> sous la forme "AAAAMMJJhhmmss".
4	La date et l'heure de fin d'activation de l'offre EIF (DATE_HEURE_FIN{EIF})	Une <u>horodate</u> sous la forme "AAAAMMJJhhmmss".

5.7.7 Exemple de fichier

Fichier : « MA_PEIF_GRD_201210_17X100A100A0001A_20121105114851.csv »

```
20121105;114851;  
5678C1234X67S91Z;201210;  
CODE{EIF;DATE_HEURE_PREAVIS;DATE_HEURE_DEBUT{EIF;DATE_HEURE_FIN{EIF;  
EIFABC001;20121029153200;20121030070000;20121101050000;  
.....  
<EOF>
```

5.7.8 Fréquence d'envoi et heure limite de réception par RTE

L'activation d'une offre d'Effacement Indissociable de la Fourniture sur des Sites de Soutirage RPD pour un Jour J doit être Notifiée à RTE par le Gestionnaire du Réseau de Distribution dès que possible, et au plus tard avant l'échéance fixée à l'article 5.5 pour la transmission par les GRD des Courbes de Charges Réalisées par Site de Soutirage.

6 Données transmises par les acteurs d'ajustement

6.1 Courbes de Charge réalisées par Site profilé

Les éléments généraux décrits au §1.1 ne s'appliquent pas aux fichiers de courbe de charge.

6.1.1 Description

Les Courbes de Charges de la consommation réalisée sur la journée J au Pas dix minutes et à la maille de chaque Site de Soutirage Profilé sont transmises par l'Acteur d'ajustement.

Chaque fichier contient une journée de données. Les fichiers d'une même semaine de données sont envoyés simultanément au sein d'un unique envoi hebdomadaire

6.1.2 Nom du fichier (pour une journée)

Il comporte successivement les champs suivants séparés par des underscore « _ » :

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	"CRS_AA" (en majuscules).
2	Date de mesure	Date au format AAAAMMJJ
3	Code EIC de l'acteur	Code EIC
4	La date et heure de création du fichier	Une <i>horodate</i> sous la forme "AAAAMMJJhhmmss".
5	L'extension du fichier	".csv" (en minuscules) .

La forme générale du nom du fichier est :

CRS_AA_[Date de mesure]_[Code_EIC_Acteur]_[AAAAMMJJ de génération].csv

6.1.3 Ligne n°1 du fichier

Cette ligne comporte successivement les chaînes de caractères suivantes, séparées par des « point-virgule ». Il y a un « point-virgule » en fin de ligne.

N°	Champ	Format
1	DATE	Date de création du fichier
2	HEURE	Heure de création du fichier

6.1.4 Ligne n°2

Cette ligne est constituée de deux champs :

N°	Champ	Format
1	CODE_EIC_ACTEUR	Code EIC de l'acteur qui a créé le fichier
2	DATE	Date de réalisation des courbes de charge sous la forme « AAAAMMJJ »

6.1.5 Ligne 3

Cette ligne comporte successivement les chaînes de caractères suivantes, séparées par des « point-virgule ». Il y a un « point-virgule » en fin de ligne.

N°	Champ	Format
1	CODE_EDA	chaîne de caractères

2	CODE_SITE	chaîne de caractères
3	CODE_EIC_GRD	chaîne de caractères
4	TYPE_CPT	chaîne de caractères
5	NB_PTS_CHRONIQUE	chaîne de caractères
6	VAL1	chaîne de caractères
7	VAL2	chaîne de caractères
8 ...	<i>etc</i>	<i>... jusqu'à</i>
155	VAL150	chaîne de caractères

« CODE_EDA;CODE_SITE;CODE_EIC_GRD;TYPE_CPT;NB_PTS_CHRONIQUE;VAL1;VAL2;VAL3;VAL4;VAL5;VAL6;VAL7;VAL8;VAL9;VAL10;VAL11;VAL12;VAL13;VAL14;VAL15;VAL16;VAL17;VAL18;VAL19;VAL20;VAL21;VAL22;VAL23;VAL24;VAL25;VAL26;VAL27;VAL28;VAL29;VAL30;VAL31;VAL32;VAL33;VAL34;VAL35;VAL36;VAL37;VAL38;VAL39;VAL40;VAL41;VAL42;VAL43;VAL44;VAL45;VAL46;VAL47;VAL48;VAL49;VAL50;VAL51;VAL52;VAL53;VAL54;VAL55;VAL56;VAL57;VAL58;VAL59;VAL60;VAL61;VAL62;VAL63;VAL64;VAL65;VAL66;VAL67;VAL68;VAL69;VAL70;VAL71;VAL72;VAL73;VAL74;VAL75;VAL76;VAL77;VAL78;VAL79;VAL80;VAL81;VAL82;VAL83;VAL84;VAL85;VAL86;VAL87;VAL88;VAL89;VAL90;VAL91;VAL92;VAL93;VAL94;VAL95;VAL96;VAL97;VAL98;VAL99;VAL100;VAL101;VAL102;VAL103;VAL104;VAL105;VAL106;VAL107;VAL108;VAL109;VAL110;VAL111;VAL112;VAL113;VAL114;VAL115;VAL116;VAL117;VAL118;VAL119;VAL120;VAL121;VAL122;VAL123;VAL124;VAL125;VAL126;VAL127;VAL128;VAL129;VAL130;VAL131;VAL132;VAL133;VAL134;VAL135;VAL136;VAL137;VAL138;VAL139;VAL140;VAL141;VAL142;VAL143;VAL144;VAL145;VAL146;VAL147;VAL148;VAL149;VAL150;».

6.1.6 De la ligne n°4 à l'avant-dernière ligne

N°	Champ	Format
1	Le code de l'EDA	Un code EDA.
2	Le CODE site Externe RPD	Le code site Externe RPD tel que décrit au paragraphe 1.2
3	CODE_EIC_GRD	Code EIC du GRD du site
4	TYPE_CPT	'P'
5	Nombre de point de mesure (NB_PTS_CHRONIQUE)	Entier 138 pour une journée de 23 heures 144 pour une journée de 24 heures 150 pour une journée de 25 heures
6	La puissance moyenne soutirée sur le premier Pas 10 minutes	La puissance est exprimée en W sur l'intervalle de temps [00 :00 :00 ; 00 :10 :00]. Il s'agit d'un entier sans décimale composé de 6 chiffres maximum.
7...155	La puissance moyenne du site pour chaque Pas 10 minutes	La règle est la même que pour le 1er pas 10 minutes de la journée (VAL1). La valeur est égale à « 0 » pour les points n°i (VALi) lorsque i > NB_PTS_CHRONIQUE.

6.2 Courbes de Charge réalisées par Site profilé rattaché à une EDA profilée, nécessaires à l'homologation de l'EDA par la méthode par prévision ou historique

Les éléments généraux décrits au §1.1 ne s'appliquent pas aux fichiers de courbe de charge.

Le flux d'information décrit dans le présent chapitre couvre la transmission des informations nécessaires à **l'homologation d'une EDA profilée à la méthode par prévision ou par historique de consommation.**

6.2.1 Description

Les Courbes de Charges de la consommation réalisée sur la journée J au Pas dix minutes et à la maille de chaque Site de Soutirage Profilé rattaché à une EDA profilée pour laquelle l'Acteur d'Ajustement a fait une demande d'homologation à la méthode par prévision ou par historique, sont transmises par l'Acteur d'ajustement, et ce pour toute la période de test relative à l'homologation.

Chaque fichier contient une journée de données.

6.2.2 Nom du fichier (pour une journée)

Il comporte successivement les champs suivants séparés par des underscore « _ » :

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	"CRS_HMLG_AA" (en majuscules).
2	Date de mesure	Date au format AAAAMMJJ
3	Code EIC de l'acteur	Code EIC
4	La date et heure de création du fichier	Une <i>horodate</i> sous la forme "AAAAMMJJhhmmss".
5	L'extension du fichier	".csv" (en minuscules) .

La forme générale du nom du fichier est :

CRS_HMLG_AA_[Date de mesure]_[Code_EIC_Acteur]_[AAAAMMJJ de génération].csv

6.2.3 Ligne n°1 du fichier

Cette ligne est renseignée comme indiqué au chapitre précédent.

6.2.4 Ligne n°2

Cette ligne est renseignée comme indiqué au chapitre précédent.

6.2.5 Ligne 3

Cette ligne est renseignée comme indiqué au chapitre précédent.

6.2.6 De la ligne n°4 à l'avant-dernière ligne

Ces lignes sont renseignées comme indiqué au chapitre précédent.

6.2.7 Exemple de fichier

Fichier : CRS_HMLG_AA_20141215_5486V2854X45T12A_20141222105830.csv

Le contenu du fichier est similaire à celui de l'exemple du chapitre précédent.

6.2.8 Fréquence d'envoi et heure limite de réception par RTE

Pour l'homologation des sites à la méthode par prévision, l'ensemble des 5 semaines de courbes de charges doivent être transmises plus tard dix (10) Jours Ouvrés après la fin de la période d'homologation.

Pour l'homologation des sites à la méthode par historique, l'ensemble des 11 mois de courbes de charges doivent être transmises au plus tard dix (10) Jours Ouvrés après la date de la demande d'homologation.

La transmission des données s'effectue par poste restante à destination de la BAL rte-init-si-market@rte-france.com.

6.3 Demandes d'Homologation

Pour demander l'homologation à la méthode « par prévision de consommation » ou par « historique de consommation » d'un Site de Soutirage télélevé et/ou d'une EDA profilée, l'Acteur d'Ajustement transmet à RTE, via l'intermédiaire de son Chargé de Relation Clientèle, le formulaire ci-dessous.

6.3.1 Nom du fichier

L'intitulé du formulaire de demande d'homologation sur le MA est :
« MA_HMLG_<ACTEUR>_<horodate de génération>.csv »

Il comporte successivement les champs suivants séparés par des underscore « _ » :

N°	Champ	Format
1	Le type de fichier	« MA_HMLG » (en majuscule)
2	Code EIC de l'Acteur	Code EIC
3	La date et heure de création du fichier	Une <i>horodate</i> sous la forme "AAAAMMJJhhmmss".
4	L'extension du fichier	« .csv » (en minuscule)

La forme générale du nom du fichier est :

est : « MA_HMLG_<ACTEUR>_<horodate de génération>.csv »

6.3.2 Ligne n°1 du fichier

Cette ligne comporte successivement entêtes suivants, séparés par des « point-virgule ». Il y a un « point-virgule » en fin de ligne.

N°	Champ	Format
1	METHODE	chaîne de caractères

2	RESEAU	chaîne de caractères
3	CODE_SITE_TLRV	chaîne de caractères
4	NOM_SITE_TLRV	chaîne de caractères
5	CODE_EDA_PROFILEE	chaîne de caractères
6	CAPA_AJU_MIN_HAUSSE	chaîne de caractères
7	NOM_AA	chaîne de caractères
8	CODE_EIC_AA	chaîne de caractères
9	NOM_GRD	chaîne de caractères
10	CODE_EIC_GRD	chaîne de caractères
11	DATE_DEMANDE	chaîne de caractères
12	DATE_DEBUT_TEST	chaîne de caractères
13	DATE_FIN_TEST	chaîne de caractères
14	VARIANTE	chaîne de caractères

« METHODE;RESEAU;CODE_SITE_TLRV;NOM_SITE_TLRV;CODE_EDA_PROFILEE;CAPA_AJU_MIN_HAUSSE;NOM_AA;CODE_EIC_AA;NOM_GRD;CODE_EIC_GRD;DATE_DEMANDE;DATE_DEBUT_TEST;DATE_FIN_TEST;VARIANTE; »

6.3.3 De la ligne n°2 à la dernière ligne

Description des champs :

Champ	Description	Valeur ou format
METHODE	Méthode sur laquelle porte la demande d'homologation du site télérelevé ou de l'EDA profilée	« PREVISION » ou « HISTORIQUE »
RESEAU	Réseau de raccordement du site Positionné à « RPD » dans le cas d'une EDA profilée	« RPT » ou « RPD »
CODE_SITE_TLRV	Site RPT : Code décompte Site RPD : Code site Externe RPD, tel que décrit au paragraphe 1.2 A <vide> si la demande d'homologation porte sur une EDA profilée	Chaîne de caractères ou <vide>

NOM_SITE_TLRV	Nom du site sur lequel porte la demande d'homologation. A <vide> si la demande porte sur une EDA profilée	Chaîne de caractères ou <vide>
CODE_EDA_PROFILEE	Code de l'EDA sur laquelle porte la demande d'homologation. A <vide> si la demande porte sur un site télérelevé	Chaîne de caractères ou <vide>
CAPA_AJU_MIN_HAUSSE	Capacité d'ajustement minimale à la hausse du site télérelevé ou de l'EDA profilée, exprimée en kW	Nombre entier
NOM_AA	Nom de l'Acteur d'Ajustement	Chaîne de caractères
CODE_EIC_AA	Code EIC de l'Acteur d'Ajustement	Un code EIC
NOM_GRD	Nom du GRD	Chaîne de caractères
CODE_EIC_GRD	Code EIC du GRD	Un code EIC
DATE_DEMANDE	Date de la demande d'homologation	Date au format AAAAMMJJ
DATE_DEBUT_TEST	Date de début de la période de test	Date au format AAAAMMJJ
DATE_FIN_TEST	Date de fin de la période de test	Date au format AAAAMMJJ
VARIANTE	Choix de la variante si méthode par historique	MOY10J ou MED10J ou MOY4S ou MED4S

6.3.4 Exemple de fichier

Fichier : MA_HMLG_17X100A100R06999_20171013100000.csv

```
METHODE;RESEAU;CODE_SITE_TLRV;NOM_SITE_TLRV;CODE_EDA_PROFILEE;CAPA_AJU_MIN_HAUSSE;NOM_AA;CODE_EIC_AA;NOM_GRD;CODE_EIC_GRD;DATE_DEMANDE;DATE_DEBUT_TEST;DATE_FIN_TEST;VARIANTE;
PREVISION;RPT;456789;nom_site;;450;nom_AA;17X100A100R06999;nom_GRD;5678C1234X67S91Z;20171013;20171016;20171117;;
PREVISION;RPD;PRM0123456789;nom_site;;200;nom_AA;17X100A100R06999;nom_GRD;5678C1234X67S91Z;20171013;20171016;20171117;;
PREVISION;RPD;;;EDA001;600;nom_AA;17X100A100R06999;nom_GRD;5678C1234X67S91Z;20171013;20171016;20171117;;
HISTORIQUE;RPD;PRM0129999789;nom_site;;350;nom_AA;17X100A100R06999;nom_GRD;5678C1234X67S91Z;20171013;20161001;20170831;MED4S;
```

6.3.5 Fréquence d'envoi

L'Acteur d'Ajustement transmet ce formulaire à la BAL rte-init-si-market@rte-france.com avec en copie le Chargé de Relation Clientèle à chaque nouvelle demande d'homologation d'un Site de Soutirage télérelevé et/ou d'une EDA profilée à la méthode de contrôle « par prévision de consommation » et/ou « par historique de consommation ».

Il peut regrouper plusieurs demandes au sein du même formulaire.

6.4 Prévision de consommation initiale

6.4.1 Description

L'Acteur d'Ajustement transmet une prévision de consommation au pas 10 min à RTE :

- pendant la phase d'homologation initiale d'un Site de Soutirage (respectivement d'une EDA profilée)

- et tant que le Site de Soutirage est rattaché à une EDA contrôlée avec la méthode par « prévision de consommation » (respectivement l'EDA profilée est contrôlée avec la méthode par « prévision de consommation »).

L'Acteur d'Ajustement doit transmettre dans un unique fichier pour une journée donnée l'ensemble des prévisions applicables:

- aux Sites de Soutirage sus-cités
- aux EDA profilées sus-cités

6.4.2 Nom du fichier

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	"PREV_AA" (en majuscules).
2	Le code EIC de l'acteur qui a créé le fichier (un Acteur d'Ajustement)	Un <i>code EIC de l'AA</i> .
3	Date de la prévision	Une date au format "AAAAMMJJ "
4	Date guichet	Une date au format "AAAAMMJJ "
5	Heure de guichet	Une heure au format "hhmm"
6	L'extension du fichier	".csv" (en minuscules) .

La forme générale du nom du fichier est :

PREV_AA_[Code EIC de l'AA]_[Date prévision]_[Date guichet]_[Heure guichet].CSV

6.4.3 Ligne n°1 du fichier

N°	Champ	Format
1	La date de génération du fichier	Date sous la forme ""AAAAMMJJ""
2	L'heure de génération du fichier	Une <i>heure</i> sous la forme ""hhmmss"".

6.4.4 Ligne n°2 du fichier

N°	Champ	Format
1	Le code EIC de l'acteur qui a créé le fichier (un AA)	Un <u>code EIC</u> .
2	La date de la chronique de prévision	Une <u>date</u> sous la forme "AAAAMMJJ".
3	La date de guichet RTE (date limite de réception du fichier par RTE)	Une <u>date</u> sous la forme "AAAAMMJJ".
4	L'heure de guichet RTE (heure limite de réception du fichier par RTE)	Une <u>heure</u> sous la forme "hhmm" (ex :1830 pour le guichet de 18h30)

6.4.5 Ligne n°3 à avant-dernière

Il y a une ligne par site rattaché à une EDA télérelevée contrôlée avec la méthode « par prévision de consommation », et/ou une ligne par EDA profilée contrôlée avec la méthode « par prévision de consommation », correspondant à la journée d'application de la prévision.

N°	Champs	Obl.	Format
1	Le code de l'EDA	Oui	Un <u>code EDA</u>
2	Identifiant du Site de Soutirage	Non	Un <u>code externe site</u> pour les Sites de Soutirage raccordés au RPD. Le <u>code decompte</u> pour les Sites de Soutirage raccordés au RPT. Dans le cas d'une EDA profilée, ce champ n'est pas renseigné : un vide entre deux points virgule : “...” .
3	La date de réalisation de la Courbe de prévision de consommation prévue (DATE)	Oui	Une <u>date</u> sous la forme "AAAAMMJJ".
4	Le nombre de points de la Courbe de prévision de consommation prévue (NB_PTS_CHRONIQUE)	Oui	Le pas est de 10 minutes donc le nb de points est de 144 sauf pour les journées de changement d'heure où il vaut 138 (pour la journée de passage à l'heure d'été) ou 150 (pour la journée de passage à l'heure d'hiver).
5	La puissance moyenne réalisée pour les 10 premières minutes de la journée, appliquée au premier pas de temps 10 min (VAL1 pour la période [00:00, 00:10])	Oui	La puissance est exprimée en kW (nombre entier composé de 6 chiffres maximum).

En l'absence de transmission de la prévision de consommation d'un Site de Soutirage ou d'une EDA profilée dans le délai imparti, celle-ci sera considérée comme égale à la courbe de charge. De plus, aucune reprévision pour ce Site de Soutirage ou cette EDA profilée ne sera acceptée pour l'Acteur d'Ajustement pour la journée concernée.

6.5 Redéclaration d'une Prévision de Consommation

6.5.1 Description

L'Acteur d'Ajustement peut déclarer une reprévision de consommation au pas 10 min à RTE en infrajournalier pendant la phase d'homologation initiale d'un Site de Soutirage (respectivement d'une EDA profilée) et tant que le Site de Soutirage est rattaché à une EDA contrôlée avec la méthode par « prévision de consommation » (respectivement l'EDA profilée est contrôlée avec la méthode par « prévision de consommation »), sous réserve :

- d'avoir au préalable envoyé une prévision initiale de consommation en J-1
- de respecter le délai de neutralisation

L'Acteur d'Ajustement doit transmettre dans un unique fichier pour un guichet donné de la journée J l'ensemble des reprévisions (si existantes) applicables:

- aux Sites de Soutirage sus-cités
- aux EDA profilées sus-cités

Chaque reprévision porte sur l'ensemble de la journée J mais seuls les pas de temps ultérieurs au guichet infra-journalier + délai de neutralisation seront pris en compte par RTE.

6.5.2 Nom du fichier

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	"REPREV_AA" (en majuscules).
2	Le code EIC de l'acteur qui a créé le fichier (un Acteur d'Ajustement)	Un code EIC de l' AA.
3	Date prévision	Une date au format "AAAAMMJJ "
4	Date guichet	Une date au format "AAAAMMJJ "
5	Heure de guichet	Une heure au format "hhmm"
6	L'extension du fichier	".csv" (en minuscules) .

La forme générale du nom du fichier est :

REPREV_AA [Code EIC de l'AA] [Date prévision] [Date guichet] [Heure guichet].CSV

6.5.3 Ligne n°1 du fichier

N°	Champ	Format
1	La date de génération du fichier	AAAAMMJJ
2	L'heure de génération du fichier	Une <i>heure</i> sous la forme "hhmmss".

6.5.8 Fréquence d'envoi et heure limite de réception par RTE

L'Acteur d'Ajustement peut transmettre à RTE des reprévisions de consommation relatives à la journée J à chaque guichet infra-journalier, en tenant compte du délai de neutralisation.

En cas de transmissions successives de plusieurs fichiers de reprévision de consommation à un même guichet infra-journalier par un Acteur d'Ajustement et pour la même journée, seule la dernière version du fichier reçue avant l'heure limite est prise en compte.

En l'absence de transmission de la prévision initiale d'un Site de Soutirage et/ou d'une EDA profilée dans le délai imparti, aucune reprévision ne sera acceptée pour ce Site de Soutirage et/ou cette EDA profilée pour l'Acteur d'Ajustement pour la journée concernée.

6.6 Périodes d'indisponibilité à la méthode par historique de consommation

L'Acteur d'Ajustement peut déclarer des journées d'indisponibilité à la méthode de contrôle du réalisé « par historique de consommation » par Site de Soutirage télérelevé et/ou EDA profilée :

- au moment de la demande d'homologation du Site de Soutirage et/ou de l'EDA profilée à la méthode de contrôle du réalisé « par historique de consommation ». Uniquement dans ce cadre, des indisponibilités transmises en a posteriori sur la période de test d'homologation seront acceptées par RTE.
- de façon régulière, en a priori, tant que le Site de Soutirage et/ou l'EDA profilée est contrôlée par la méthode « par historique de consommation ».

Les indisponibilités sont de deux natures différentes : indisponibilités récurrentes et exceptionnelles.

- Les indisponibilités récurrentes décrivent les arrêts nominaux du site (weekend, jours fériés, fermeture annuelle...), elles sont donc prévues de longue date et déclarées dans le cadre d'un calendrier annuel. L'Acteur d'Ajustement a la possibilité de modifier le calendrier annuel des indisponibilités récurrentes de l'année en cours au plus 1 fois par an et par site.

- les indisponibilités exceptionnelles sont connues à plus court-terme (arrêt pour maintenance, fortuit...), et déclarées dans le cadre d'un calendrier mensuel. L'Acteur d'Ajustement a la possibilité de modifier le calendrier mensuel des indisponibilités exceptionnelles en cours de mois sans limite du nombre de redéclarations. Toutefois, le nombre de jours d'indisponibilités exceptionnelles pour un site donné est limité à 49j/an répartis sur 5 périodes disjointes.

6.6.1 Indisponibilités récurrentes

6.6.1.1 Fréquence d'envoi et heure limite de réception par RTE

La déclaration des indisponibilités récurrentes est faite par Site de Soutirage télérelevé et/ou par EDA profilée et par année civile (AAAA).

L'Acteur d'Ajustement peut déclarer des journées d'indisponibilité à la méthode de contrôle du réalisé « par historique de consommation » :

- au moment de la demande d'homologation du Site de Soutirage et/ou de l'EDA profilée. L'Acteur d'Ajustement transmet à RTE les indisponibilités récurrentes dont il a connaissance sur les années civiles suivantes :
 - années civiles couvrant la période de test d'homologation
 - année civile en cours A au moment de la demande d'homologation
 - année civile suivante A+1
 Uniquement dans ce cadre, des indisponibilités transmises en a posteriori seront acceptées par RTE.
- de façon régulière, en a priori, tant que le Site de Soutirage et/ou l'EDA profilée est contrôlée par la méthode « par historique de consommation ». En mode nominal, le calendrier initial pour une année A doit être déclaré au plus tard le 15 décembre de A-1.

L'Acteur d'Ajustement peut modifier le calendrier annuel des indisponibilités récurrentes de l'année en cours au plus une fois par an et par site et/ou EDA profilée. Le nouveau calendrier doit être transmis deux jours avant la date de début du document. Il annule et remplace toutes les indisponibilités préalablement communiquées pour le Site et/ou l'EDA profilée, comprises entre la date de début du document et la fin de l'année civile concernée ; les Sites de Soutirage télérelevés et/ou EDA profilées sans modification d'indisponibilités récurrentes ne figurent pas dans ce nouveau calendrier.

En l'absence de calendrier d'indisponibilités récurrentes, le site et/ou l'EDA profilée est considéré comme disponible tous les jours de l'année (hors indisponibilités exceptionnelles).

6.6.1.2 Nom du fichier

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	"INDHISTREC_AA" (en majuscules).
2	L'année civile sur laquelle porte les déclarations d'indisponibilités récurrentes	Une année sous la forme "AAAA".
3	Date Début Document – Les déclarations portent sur la période allant de cette date à la fin de l'année civile.	Date sous la forme AAAAMMJJ. - 1 ^{er} janvier de AAAA pour une déclaration initiale le 15 décembre de A-1 - Jour quelconque de AAAA pour une redéclaration en cours d'année.

4	Code EIC de l'AA	Code EIC de l'émetteur
5	Horodate de création du fichier	Date et heure de création du fichier sous la forme "AAAAMMJJhhmmss"
6	L'extension du fichier	".csv" (en minuscules).

La forme générale du nom du fichier est :

INDHISTREC_AA_[Année d'Effet]_[Date Debut Document]_[Code EIC de l'AA]_[Horodate de création].csv

6.6.1.3 Ligne n°2 du fichier

Cette ligne comporte successivement les chaînes de caractères suivantes, séparées par des « point-virgule ». Il y a un « point-virgule » en fin de ligne.

« processtype;documentStartDate;documentEndDate;Sender;
site_RegisteredResource.mRID;entity_RegisteredResource.mRID;businessType;
start_DateAndOrTime.date ;end_DateAndOrTime.date;comments;»

6.6.1.4 Ligne n°3 et suivantes

Le fichier comporte une ligne pour chaque période d'indisponibilité déclarée sur un Site de Soutirage et/ou une EDA profilée.

Chaque ligne comporte les valeurs suivantes pour les champs 1 à 10 :

N°	Champ	Description	Format
1	processtype	« A26 Unavailability information »	Texte (50)
2	documentStartDate	Date de début de période couverte par le fichier. Il s'agit nécessairement de la Date de Début du Document.	AAAAMMJJ
3	documentEndDate	Date de fin de période couverte par le fichier. Il s'agit nécessairement du dernier jour de l'année civile concernée.	AAAAMMJJ
4	Sender	Code EIC de l'acteur d'ajustement	Texte (10)
5	site_RegisteredResource.mRID	Code Site (code Site externe si site RPD ; code décomptes si site RPT) si indisponibilités déclarées à la maille Site <vide> sinon	Texte (10) ou <vide>
6	entity_RegisteredResource.mRID	Code EDA profilée si indisponibilités déclarées à la maille de l'EDA profilée <vide> sinon	Texte (10) ou <vide>
7	businessType	« Consumption Site closed » Ou « Unavailable Entity » ou « Cancellation » (*)	Texte (50)
8	start_DateAndOrTime.date	Horodate effective de l'indisponibilité [horodate début]	AAAAMMJJ000000
9	end_DateAndOrTime.date	Horodate effective de l'indisponibilité [horodate fin]	AAAAMMJJ235959
10	comments	Type de journée	Texte (50)

(*) Pour annuler la totalité des indisponibilités jusqu'à la fin de l'année civile, renseigner une seule ligne sur toute la période de redéclaration couverte par le fichier, en positionnant le champ *businessType* à « Cancellation ».

6.6.1.5 Exemple de fichier

INDHISTREC_AA_2017_20170401_17X100A100R06999_20170331121200.csv

```
20170331;121200;
processType;documentStartDate;documentEndDate;Sender;
site_RegisteredResource.mRID;entity_RegisteredResource.mRID;businessType;
start_DateAndOrTime.date ;end_DateAndOrTime.date;comments;
A26 Unavailability
information;20170401;20171231;17X100A100R06999;PRM30001640904899;;Consumption Site
closed;201704012000000;20170401235959;maintenance;
A26 Unavailability
information;20170401;20171231;17X100A100R06999;PRM30001640904899;;Consumption Site
closed;20171111000000;20171111235959;onze novembre;
A26 Unavailability
information;20170401;20171231;17X100A100R06999;PRM30001640904899;;Consumption Site
closed;20171225000000;20171225235959;noel;
A26 Unavailability information;20170401;20171231;17X100A100R06999;;EDA0001;Unavailable
Entity;20170407000000;20170407235959;maintenance;
A26 Unavailability
information;20170401;20171231;17X100A100R06999;PRM30001640904855;;Cancellation;20170401
000000;20171231235959;;
<EOF>
```

6.6.2 Indisponibilités exceptionnelles

6.6.2.1 Fréquence d'envoi et heure limite de réception par RTE

Au plus tard 5 jours ouvrés avant la fin du mois M-1, l'Acteur d'Ajustement déclare les périodes d'indisponibilité exceptionnelle d'un ou plusieurs Sites de Soutirage et/ou EDA profilées sur le mois M (une indisponibilité exceptionnelle est a minima une journée, ou un nombre quelconque de jours consécutifs).

Les indisponibilités exceptionnelles peuvent être redéclarées en cours de mois deux jours avant la date de début du document. La redéclaration annule et remplace toutes les indisponibilités exceptionnelles préalablement communiquées pour le Site ou l'EDA profilée, comprises entre la date de début du document et la fin du mois concerné. Les Sites de Soutirage télérelevés et/ou EDA profilées sans modification d'indisponibilités exceptionnelles ne figurent pas dans la redéclaration.

6.6.2.2 Description

Le fichier des indisponibilités exceptionnelles a pour nom :

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	"INDHISTEXC_AA" (en majuscules).
2	Mois sur lequel porte les déclarations d'indisponibilités récurrentes	Mois et année sous la forme "AAAAMM".
3	Date Début Document- Les déclarations portent sur la période allant de cette date à la fin du mois	Date sous la forme AAAAMMJJ. - nécessairement le 1 ^{er} du mois M pour la déclaration initiale fin M-1 - un jour quelconque du mois M pour une redéclaration
4	Code EIC de l'AA	Code EIC de l'émetteur
5	Horodate de création	Date et heure de création du fichier sous la forme "AAAAMMJJhhmms"
6	L'extension du fichier	".csv" (en minuscules).

La forme générale du nom du fichier est :

INDHISTEXC_AA_[Année et Mois d'Effet]_[Date Debut document]_[Code EIC de l'AA]_[Horodate de création].csv

6.6.2.3 Ligne n°2

Cette ligne comporte successivement les chaînes de caractères suivantes, séparées par des « point-virgule ». Il y a un « point-virgule » en fin de ligne.

«processType;documentStartDate;documentEndDate;Sender;
site_RegisteredResource.mRID;entity_RegisteredResource.mRID;businessType;
start_DateAndOrTime.date ;end_DateAndOrTime.date;comments »

6.6.2.4 Ligne n°3 et suivantes

Cette ligne comporte les valeurs pour les champs 1 à 10 :

N°	Champ	Description	Format
1	processType	« A26 Unavailability information »	Texte (50)
2	documentStartDate	Date de début de période couverte par le fichier. Il s'agit nécessairement de la Date de Début du Document.	AAAAMMJJ
3	documentEndDate	Date de fin de période couverte par le fichier. Il s'agit nécessairement du dernier jour du mois concerné.	AAAAMMJJ
4	Sender	Code EIC de l'acteur d'ajustement	Texte (10)
5	site_RegisteredResource.mRID	Code Site (code Site externe si site RPD ; code décomptes si site RPT) si indisponibilités déclarées à la maille Site <vide> sinon	Texte (10) Ou <vide>
6	entity_RegisteredResource.mRID	Code EDA profilée si indisponibilités déclarées à la maille de l'EDA profilée <vide> sinon	Texte (10) Ou <vide>
7	businessType	A76 Load unavailability	Texte (50)

		Ou « Unavailable Entity » Ou « Cancellation» (*)	
8	start_DateAndOrTime.date	Horodate effective de l'indisponibilité [horodate début]	AAAAMMJJ000000
9	end_DateAndOrTime.date	Horodate effective de l'indisponibilité [horodate fin]	AAAAMMJJ235959
10	comments	Type de journée	Texte (50)

(*) Pour annuler la totalité des indisponibilités jusqu'à la fin du mois, renseigner une seule ligne sur toute la période de redéclaration couverte par le fichier, en positionnant le champ *businessType* à « Cancellation ».

6.6.2.5 Exemple de fichiers :

INDHISTEXC_AA_201610_20161010_17X100A100R00199_20161007100000.csv

```
20161007;100000
processtype;documentStartDate;documentEndDate;Sender;
site_RegisteredResource.mRID;entity_RegisteredResource.mRID;businessType;
start_DateAndOrTime.date ;end_DateAndOrTime.date;comments;
A26 Unavailability
information;20161010;20161031;17X100A100R00199;PRM30000900000009 ;;A76 - Load
unavailability;20161013000000;20161013235959;Maintenance;
A26 Unavailability
information;20161010;20161031;17X100A100R00199;;EDA0001;Unavailable
Entity;20161015000000;20161015235959;Maintenance;
A26 Unavailability
information;20161010;20161031;17X100A100R00199;;EDA0002;Cancellation;201610100000
00;20161031235959;;
<EOF>
```

6.7 Déclaration d'envoi du Programme de Marche

Cet échange de données est lié à l'entrée en vigueur de la date M relative aux activations d'offres standard (puis M' relative aux activations d'offres spécifiques) du §3.1.4.2 des Règles REMA v9. Il sera mis en œuvre avant l'entrée en vigueur de la date M, pour que l'Acteur puisse respecter le délai de prévenance attendu de sa déclaration.

6.7.1 Description

Les acteurs d'ajustement ont la possibilité, via les receveurs d'ordre, de renvoyer un programme de marche, suite à la réception d'un ordre d'ajustement sur une EDA, afin de respecter les exigences des Règles pour chaque type d'offre.

Dans ce cas, le Programme de Marche doit être renvoyé:

- au niveau de chacune des EDPs de l'EDA, sans exception, si celle-ci est constituée d'EDPs.
- au niveau de l'EDA, sinon.

L'Acteur d'Ajustement doit s'assurer d'avoir déclaré le renvoi du ou des Programme(s) de Marche relatif(s) à l'EDA avant tout envoi de celui-ci (ceux-ci).

Par défaut, en l'absence de déclaration, RTE considère qu'il ne sera pas renvoyé de Programme(s) de Marche relatif(s) à l'EDA.

L'Acteur d'Ajustement peut déclarer l'envoi du ou des Programme(s) de Marche relatif(s) à l'EDA sur une date d'application J, longtemps à l'avance, et la modifier jusqu'à 23h59 en J-2. Ainsi, la cohérence des envois de Programme de Marche selon la composition de l'entité peut être vérifiée par RTE en amont du processus temps réel.

Les Programmes de Marche envoyés relatifs à une EDA pour laquelle la déclaration n'aura pas été faite, ne seront pas pris en compte par RTE.

Si l'Acteur d'Ajustement a déclaré renvoyer un (des) Programmes de Marche relatif(s) à l'EDA, RTE attend un PM unique et valide pour l'EDA (ou pour chaque EDP de l'EDA), suite à l'activation d'une offre standard (puis spécifique). Dans le cas contraire, aucun des Programmes de Marche relatifs à l'EDA envoyé à RTE suite à l'activation d'une offre standard (puis spécifique) ne sera pris en compte par RTE.

6.7.2 Mode de transmission des données

L'Acteur d'Ajustement déclare via une IHM mise à disposition par RTE, une date de changement dans le futur, applicable au plus tôt le surlendemain, de l'envoi ou pas du (des) Programme(s) de Marche relatifs à l'EDA. Cette déclaration s'applique jusqu'à déclaration contraire.

L'IHM proposée ne nécessite pas le recours à des fichiers, même dans le cas de déclarations multiples relatives à des dizaines d'entités.

6.8 Déclaration de participation des EDAs à la plateforme d'échange de produit standard de RR

Cet échange de données est lié à l'ouverture de la plate-forme européenne d'échange de produits de RR (Replacement Reserve) . Il sera mis en œuvre avant l'entrée en vigueur de cette date, pour que l'acteur d'ajustement puisse respecter le délai de prévenance attendu de sa déclaration.

6.8.1 Description

Suite à la mise en place de la plateforme européenne d'échange de produit standard de RR (Replacement Reserve), les acteurs d'ajustement auront la possibilité de soumettre des offres de produit standard de RR sur la base d'entités d'ajustement qualifiées pour ces produits. Les acteurs pourront également continuer à soumettre des offres spécifiques sur ces mêmes entités d'ajustement.

L'acteur d'ajustement doit s'assurer d'avoir déclaré, au lancement de la plateforme européenne d'échange de produit standard de RR, puis tout au long de la participation à cette plate-forme, les entités d'ajustement avec lesquelles il compte proposer des offres de produit standard de RR. Cette déclaration permet de vérifier l'existence d'une qualification en cours de l'EDA au produit de RR et de consulter, en retour, l'autorisation ou pas d'utiliser l'EDA. En l'absence de qualification existante, cette déclaration vaut également pour demande implicite de qualification de l'EDA au produit.

En cas d'absence de déclaration, la vérification de la qualification de l'entité d'ajustement ou de l'existence d'une qualification en vigueur pour cette entité d'ajustement, n'aura pu être réalisée : toute offre de produit standard soumise sur une telle entité sera refusée.

Pour chaque entité d'ajustement, la déclaration est attendue au plus tard à 23h59 en J-2, J étant la journée d'application de l'offre d'ajustement du produit standard.

.

Seules les dates de début puis de fin de participation sont attendues. Pendant cette période, il est possible d'interrompre temporairement la soumission d'offres standard de RR. Par ailleurs, la fin de participation n'est pas définitive: l'acteur peut déclarer une nouvelle date de début de participation dans le futur.

6.8.2 Mode de transmission des données

L'Acteur d'Ajustement déclare via une IHM mise à disposition par RTE, une date de changement dans le futur, applicable au plus tôt le surlendemain, de l'utilisation ou pas de l'EDA pour soumettre des offres de produit standard de RR sur la plate-forme. Cette déclaration s'applique jusqu'à déclaration contraire.

L'IHM proposée ne nécessite pas le recours à des fichiers, même dans le cas de déclarations multiples relatives à des dizaines d'entités.

6.9 Déclaration par l'Acteur des GRDs impactés par son périmètre d'ajustement

Cet échange de données est lié à l'entrée en vigueur de la date F du §4.2.1.1 des Règles REMA v9.1. Il vise à fiabiliser la gestion des périmètres mis en œuvre via le portail GIPSE, en permettant aux acteurs d'ajustement de transmettre à RTE la liste des GRDs impactés par leur périmètre d'ajustement.

Suite à cette déclaration, RTE s'attend à recevoir des données de référence pour cette EDA de la part de tous les GRDs mentionnés.

6.9.1 Description

A la création de l'EDA, l'acteur d'ajustement doit déclarer la liste des Gestionnaires de Réseau de Distribution impactés par cette EDA, c'est-à-dire possédant au moins un groupe de production ou Site de Soutirage ou Installation de Stockage Stationnaire sur leur territoire entrant dans la composition de l'EDA.

Si aucun Gestionnaire de Réseau de Distribution n'est déclaré au niveau de l'EDA, RTE considère qu'aucun groupe de production, Site de Soutirage ou Installation de Stockage Stationnaire ne doit être rattaché à l'EDA.

A chaque mise à jour de périmètre concernant l'EDA, l'acteur doit s'assurer que cette liste est à jour et, le cas échéant, déclarer une mise à jour à RTE.

Une mise à jour de cette liste n'est pas nécessaire si la mise à jour du périmètre n'implique pas de changement de la composition de l'EDA, ou si seul le nombre de groupes de production, de Sites de Soutirage ou d'Installations de Stockage du GRD dans l'EDA évolue sans impact sur la liste finale des GRD. Il n'est pas non plus nécessaire de préciser, par EDA, quels groupes de production, Sites de Soutirage ou Installations de Stockage Stationnaire dépendent de chaque GRD, ni leur nombre par GRD.

Par contre, si suite à un changement de périmètre, un GRD préalablement déclaré au niveau de l'EDA ne contient plus aucun groupe de production, Site de Soutirage ou Installation de Stockage Stationnaire de l'EDA, l'acteur doit effectuer une mise à jour de la liste relative à l'EDA à RTE dans laquelle ne figurera plus le GRD.

6.9.2 Mode de transmission des données

L'Acteur d'Ajustement déclare et met à jour cette liste par EDA via une IHM mise à disposition par RTE, au plus tard 10 Jours Ouvrés avant la fin du mois M, dans le cadre de la gestion du périmètre du mois M+1.

L'IHM proposée ne nécessite pas le recours à des fichiers, même dans le cas de déclarations relatives à des dizaines d'EDA.

7 Données transmises par les Responsables de Programmation

7.1 Déclaration de la résolution des Programmes d'Appel

Cet échange de données est lié à l'entrée en vigueur de la date Y du §3.1.2.1 des Règles REMA v9. Il sera mis en œuvre au moins sept jours avant l'entrée en vigueur de cette date.

7.1.1 Description

Le Responsable de Programmation est tenu d'informer RTE de la résolution avec laquelle il élabore le Programme d'Appel pour chacune des Entités de Programmation et Entités de Réserve de type Soutirage de son Périmètre de Programmation.

Par défaut, RTE considère que la résolution utilisée est la résolution au pas 30 minutes actuelle.

Le Responsable de Programmation doit s'assurer d'avoir déclaré la résolution du programme avant tout envoi de celui-ci. En cas d'incohérence au moment de la réception du Programme d'Appel par RTE, entre la résolution du programme au niveau d'une EDP ou EDR de type Soutirage et la valeur préalablement déclarée par le Responsable de Programmation au niveau de cette entité, le programme relatif à l'EDP ou EDR de type Soutirage sera considéré comme non valide.

Le Responsable de Programmation peut déclarer la résolution du programme relatif à une EDP ou EDR de type Soutirage pour une date d'application J longtemps à l'avance, et la modifier jusqu'à 23h59 en J-8. Ainsi, les envois et redéclarations de ce Programme d'Appel entre 23h59 en J-8 et 22h00 en J auront la même résolution.

Par ailleurs, les redéclarations infrajournalières du Programme d'Appel ont nécessairement la même résolution que le Programme d'Appel transmis pour l'HLAR (Heure Limite d'Accès au réseau).

7.1.2 Mode de transmission des données

Le Responsable de Programmation déclare via une IHM mise à disposition par RTE, une date de changement dans le futur, applicable au plus tôt sept jours plus tard, de la résolution du Programme d'Appel au niveau de chaque EDP et EDR de type Soutirage de son Périmètre de Programmation, ainsi que la valeur cible du changement parmi les valeurs 5min, 15 min et 30 min. Cette valeur s'applique jusqu'à déclaration d'un nouveau changement.

L'IHM proposée ne nécessite pas le recours à des fichiers, même dans le cas de déclarations multiples relatives à des dizaines d'entités.

8 Données transmises par RTE aux gestionnaires de Réseau de Distribution

8.1 Liste des EDA actives

8.1.1 Description

Sept (7) jours ouvrés avant la fin de chaque mois M, RTE transmet la liste des EDA Injection RPD, des EDA Soutirage Télérelevées présentes sur le RPD et des EDA Profilées actives pour le mois M+1 aux GRDs. Cette liste n'a qu'une valeur indicative, malgré toute l'attention portée par RTE à l'établir. Les méthodes de contrôle du réalisé mentionnées dans cette liste sont celles déclarées par les Acteurs d'Ajustement.

Le 1^{er} jour ouvré du mois M+1, RTE transmet la liste des EDA Injection RPD, des EDA Soutirage Télérelevées présentes sur le RPD et des EDA Profilées actives pour le mois M+1 aux GRDs. Les méthodes de contrôle du réalisé mentionnées dans cette liste ont été validées par RTE, au regard des homologations en vigueur sur le mois M+1.

8.1.2 Nom du fichier

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	"LISTE_EDA_GRD" (en majuscules).
2	Le mois concerné par la liste des EDAs	Une <i>date</i> sous la forme "AAAAMM".
3	Statut des données envoyées	Une chaîne de caractères parmi <DECLARATIF> et <FINAL>
4	La date et l'heure de création du fichier	Une <i>horodate</i> sous la forme "AAAAMMJJhhmmss".
5	L'extension du fichier	".csv" (en minuscules).

La forme générale du nom du fichier est :

LISTE_EDA_GRD_[Mois]_[<DECLARATIF> ou <FINAL>]_[Horodate de création].csv

8.1.3 Ligne n°1 du fichier

N°	Champ	Format
1	Le mois sur lequel porte la liste des EDAs actives	Une <i>date</i> sous la forme "AAAAMM".
2	Statut des données envoyées	Une chaîne de caractères parmi <DECLARATIF> et <FINAL>

Les données sont séparées par un point-virgule. La ligne se termine par un point-virgule.

8.1.4 Ligne n°2 du fichier

Cette ligne comporte successivement les chaînes de caractères suivantes, séparées par des « point-virgule ». Il y a un « point-virgule » en fin de ligne.

«CODE_EDA;TYPE_EDA;METHODE;»

8.1.5 Ligne n°3 à l'avant-dernière

Le fichier doit contenir une ligne par EDA active.

N°	Champ	Format
1	Le code de l'EDA concernée (CODE_EDA)	Un <i>code EDA</i> .
2	Type de l'EDA (TYPE_EDA)	Le type de l'EDA parmi les valeurs suivantes : « EDA INJECTION RPD » « EDA SOUTIRAGE TELERELEVÉE » « EDA SOUTIRAGE PROFILÉE »
3	La méthode de CRMA (METHODE)	Une <i>chaîne de caractère</i> parmi les valeurs : Pour les EDA injection RPD : <VIDE> ou <RECTANGLE> Pour les autres : « RECTANGLE » « PREVISION » « HISTORIQUE »

8.1.6 Dernière ligne

<EOF>

8.1.7 Exemple de fichier

Fichier « LISTE_EDA_GRD_201711_DECLARATIF_20171021180000.csv »

```
201711;DECLARATIF;
CODE_EDA;TYPE_EDA;METHODE;
EDAxxx;EDA SOUTIRAGE TELERELEVÉE;PREVISION;
EDAYyy;EDA SOUTIRAGE PROFILÉE;HISTORIQUE ;
EDAzzz;EDA INJECTION;;
<EOF>
```

Fichier « LISTE_EDA_GRD_201711_FINAL_20171102180000.csv »

```
201711;FINAL;
CODE_EDA;TYPE_EDA;METHODE;
EDAxxx;EDA SOUTIRAGE TELERELEVÉE;PREVISION;
EDAYyy;EDA SOUTIRAGE PROFILÉE;RECTANGLE;
EDAzzz;EDA INJECTION RPD;;
<EOF>
```

8.2 Offres activées

8.2.1 Description

En J+3, RTE fournit, à tout GRD qui en fait la demande, un fichier contenant le détail des offres activées passées au cours de la journée J portant sur des EDA comportant au moins un site raccordé à son réseau.

8.2.2 Nom du fichier

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	"OA_GRD" (en majuscules).
2	Le jour sur lequel portent les ajustements réalisés	Une <i>date</i> sous la forme "AAAAMMJJ".
3	Le code EIC de l'acteur à qui est destiné le fichier (GRD mandant)	Un <i>code EIC</i> .
4	La date et l'heure de création du fichier	Une <i>horodate</i> sous la forme "AAAAMMJJhhmmss".
5	L'extension du fichier	".csv" (en minuscules).

La forme générale du nom du fichier est :

OA_GRD_[Jour Ajustement]_[Code EIC du GRD]_[Horodate de création].csv

8.2.3 Ligne n°1 du fichier

N°	Champ	Format
1	Le code EIC de l'acteur à qui est destiné le fichier (un GRD)	Un <i>code EIC</i> .
2	Le jour sur lequel portent les ajustements réalisés	Une <i>date</i> sous la forme "AAAAMMJJ".

8.2.4 Ligne n°2 du fichier

Cette ligne est identique dans tous les fichiers de ce type. Elle contient les libellés ordonnés des champs des lignes qui suivent :

"ID_AJUSTEMENT;CODE_EDA;SENS_AJUSTEMENT;ACTIVATION_DEBUT;ACTIVATION_FIN;PUISSANCE;PART_AJUSTEMENT;DMO;"

8.2.5 Ligne n°3 à l'avant-dernière

Chacune de ces lignes contient une Offre Activée pour une unique Entité d'Ajustement.

Le fichier doit contenir une ligne de cette forme pour chaque Offre Activée.

N°	Champ	Format
1	L'ID de l'offre activée (ID_AJUSTEMENT)	Un nombre entier strictement positif
2	Le code de l'EDA concernée (CODE_EDA)	Un <i>code EDA</i> .
3	Le sens de l'ordre d'ajustement (SENS_AJUSTEMENT)	« HAUSSE » ou « BAISSSE »
4	L'instant d'Activation de l'Ajustement (ACTIVATION_DEBUT)	Une <i>horodate</i> sous la forme "AAAAMMJJhhmmss".
5	L'instant de Désactivation de l'Ajustement (ACTIVATION_FIN)	Une <i>horodate</i> sous la forme "AAAAMMJJhhmmss".

N°	Champ	Format
6	La Puissance d'Ajustement sollicitée (PUISSANCE)	En MW. Nombre entier strictement positif.
7	La part de la capacité d'ajustement de l'EDA sur le réseau du GRD pour le mois M (PART_AJUSTEMENT)	Un nombre décimal compris entre 0 et 1, à 10 ⁻³ près Vaut 1 si l'EDA est uniquement sur le périmètre du GRD concerné.
8	Délai de mobilisation de l'offre activée (DMO)	Nombre entier

8.2.6 Exemple de fichier

Fichier « OA_GRD_20150315_5678C1234X67S91Z_20150318190251.csv »

```
20150318;190251;
5678C1234X67S91Z;20150315;
ID_AJUSTEMENT;CODE_EDA;SENS_AJUSTEMENT;ACTIVATION_DEBUT;ACTIVATION_FIN;PUISSANCE;PART_AJUSTEMENT;DMO;
1788;CODEEDA1;HAUSSE;201503010920;20150315010940;2;0,250;13;
1789;CODEEDA2;BAISSE;201503011420;20150315011540;4;0,500;13;
1790;CODEEDA9;HAUSSE;201503011920;20150315011940;1;1,000;30;
...
1921;CODEEDA1;BAISSE;201503010920;20150315010940;5;0,001;30;
1922;CODEEDA1;HAUSSE;201503011100;20150315011120;3,2;0,983;9;
<EOF>
```

8.3 Puissances réalisées pour les Sites de Soutirage au modèle Corrigé

8.3.1 Description

5 Jours Ouvrés avant la fin de chaque Mois M, RTE transmet aux GRD un fichier contenant les chroniques de puissances réalisées certifiées par chacun des Sites de Soutirage au modèle Corrigé raccordé à son réseau, à la suite du contrôle de réalisé opéré par RTE, au cours du mois M-1.

En cas de rejeux dus à des contestations, et ce pendant une durée de douze mois, les chroniques de puissances réalisées sont recalculées et renvoyées aux GRDs.

8.3.2 Nom du fichier

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	"MA_CRMODECORRIGE" (en majuscules).
2	Le mois sur lequel portent les ajustements réalisés	Une <i>date</i> sous la forme "AAAAMM".
3	Code IEC du GRD	Chaîne de caractères
4	La date et l'heure de création du fichier	Une <i>horodate</i> sous la forme "AAAAMMJJhhmmss".
5	L'extension du fichier	".csv" (en minuscules) .

La forme générale du nom du fichier est :

MA_CRMODECORRIGE_[AAAAMM]_[CodeEICGRD]_[Horodate de création].csv

8.3.3 Ligne n°1 du fichier

Cette ligne comporte successivement les chaînes de caractères suivantes, séparées par des « point-virgule ». Il y a un « point-virgule » en fin de ligne. Cette ligne comporte toujours les 54 chaînes de caractères décrites ci-dessous (permettant de gérer les journées de 25h).

N°	Champ	Format
1	CODE_EDA	chaîne de caractères
2	CODE_SITE	chaîne de caractères
3	DATE_APP	chaîne de caractères (Date d'application)
4	NB_PTS_CHRONIQUE	chaîne de caractères
5	VAL1	chaîne de caractères
6	VAL2	chaîne de caractères
7 ...	Etc	... jusqu'à
54	VAL50	chaîne de caractères

« CODE_EDA;CODE_SITE;DATE_APP;NB_PTS_CHRONIQUE;VAL1;VAL2;VAL3;VAL4;VAL5;VAL6;VAL7;VAL8;VAL9;VAL10;VAL11;VAL12;VAL13;VAL14;VAL15;VAL16;VAL17;VAL18;VAL19;VAL20;VAL21;VAL22;VAL23;VAL24;VAL25;VAL26;VAL27;VAL28;VAL29;VAL30;VAL31;VAL32;VAL33;VAL34;VAL35;VAL36;VAL37;VAL38;VAL39;VAL40;VAL41;VAL42;VAL43;VAL44;VAL45;VAL46;VAL47;VAL48;VAL49;VAL50; »

8.3.4 Ligne 2 et plus du fichier

Chaque ligne comporte les données suivantes, séparées par des « point-virgule ».

Il y a un « point-virgule » en fin de ligne. Dans le cas d'une journée de 23, 24 ou 25 heures, les lignes comportent toujours 54 champs. Elles sont complétées par des points-virgules sans espace pour contenir autant de colonnes que la ligne 1.

Il y a autant de lignes que nécessaire pour couvrir tous les jours du mois. Pour un mois donné, s'il n'y a pas eu d'ajustement, le fichier sera envoyé avec seulement la ligne d'en-tête.

Il peut y avoir plusieurs EDA dans le même fichier.

Si, pour une journée donnée, il n'y a pas eu d'ajustement, alors, la journée ne donne pas lieu à une ligne.

N°	Champ	Format
1	Le code de l'EDA	Un <i>code EDA</i> .
2	Le CODE site Externe RPD	Une concaténation des champs TYPE_SITE et ID_SITE transmis par le GRD dans les fichier MA_REFST_TLRLV_GRD_* Exemple : PRM00000000000001, PDL001AA0, CARD0000000001
3	Date de réalisation de la courbe de charge (DATE)	AAAAMMJJ

8.4.2 Nom du fichier

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	"MA_SITES_HOMOL_GRD" (en majuscules).
2	Le code EIC de l'acteur à qui est destiné le fichier (un GRD)	Un code EIC.
3	La date et l'heure de création du fichier	Une <i>horodate</i> sous la forme "AAAAMMJJhhmmss".
4	L'extension du fichier	".csv" (en minuscules).

8.4.3 Ligne n°1 du fichier

N°	Champ	Format
1	Le jour de génération du fichier	Une <i>date</i> sous la forme "AAAAMMJJ".
2	L'heure de génération du fichier	Une <i>heure</i> sous la forme "HHMMSS".

8.4.4 Ligne n°2 du fichier

N°	Champ	Format
1	Le code EIC de l'acteur à qui est destiné le fichier (un GRD)	Un code EIC.
2	Le mois "M" pour lequel les données sont valables	Un <i>Mois</i> sous la forme "AAAAMM".

8.4.5 Ligne n°3 du fichier

Cette ligne comporte successivement les chaînes de caractères suivantes, séparées par des « point-virgule ». Il y a un « point-virgule » en fin de ligne.

"CODE_EXT_SITE;DATE_DEBUT_HOMOL_PREV;DATE_FIN_HOMOL_PREV;CAPA_MIN_PREV ;DATE_DEBUT_HOMOL_HIST;DATE_FIN_HOMOL_HIST;VARIANTE_HIST;CAPA_MIN_HIST ;CODE_EIC_OF ;"

8.4.6 Ligne n°4 à avant-dernière

N°	Champ	Format
1	Le code externe Site de Soutirage (CODE_EXT_SITE)	Un <i>code externe_site</i> .

	Champ	Format
2	La date de début de validité de l'homologation à la méthode par prévision	Une <i>date</i> sous la forme "AAAAMMJJ" Champ vide si site non homologué à la méthode par prévision
3	La date de fin de l'homologation à la méthode par prévision	Une <i>date</i> sous la forme "AAAAMMJJ" Champ vide si site non homologué à la méthode par prévision ou si le site dispose d'une homologation valide à la méthode par prévision.
4	Capacité d'Ajustement Minimale à la Hausse pour laquelle le Site est homologué à la méthode par prévision.	Valeur en kW
5	La date de début de validité de l'homologation à la méthode par historique	Une <i>date</i> sous la forme "AAAAMMJJ" Champ vide si site non homologué à la méthode par historique
6	La date de fin de l'homologation à la méthode par historique	Une <i>date</i> sous la forme "AAAAMMJJ" Champ vide si site non homologué à la méthode par historique ou si le site dispose d'une homologation valide à la méthode par historique.
7	La variante retenue en cas d'homologation à la méthode par historique	« MOY10J » (moyenne 10 jours) « MED10J » (médiane 10 jours) « MOY4S » (moyenne 4 semaines) « MED4S » (médiane 4 semaines) Champ vide si site non homologué à la méthode par historique
8	Capacité d'Ajustement Minimale à la Hausse pour laquelle le Site est homologué à la méthode par historique.	Valeur en kW
9	Le Code EIC de l'Acteur d'Ajustement	Un code EIC

Il y a une ligne par site, par homologation et par méthode. Ainsi, un site disposant de deux homologations, l'une à la méthode par prévision, l'autre à la méthode par historique, sera décrit sur deux lignes :

PRM000001;20180201;;350 ;;;;17X100A100A12345 ;

PRM000001;;; ;20180301;;MOY10J;350 ;7X100A100A12345;

8.5 Prévisions de consommation pour les Sites de Soutirage RPD télérelevés

8.5.1 Description

Pour les Sites de Soutirage télérelevés raccordés au Réseau Public de Distribution et rattachés à une Entité d'Ajustement contrôlée par la méthode « par prévision de consommation » pour laquelle un Ajustement portant sur la journée J a été Notifié à l'Acteur d'Ajustement, RTE transmet au Gestionnaire de Réseau Public de Distribution auquel est raccordé le Site de Soutirage, au plus tard en J+3, la prévision de consommation applicable pour la journée J.

8.5.2 Nom du fichier

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	"MA_PREV_GRD" (en majuscules).
2	Le code EIC de l'acteur à qui est destiné le fichier (un GRD)	Un code EIC.
3	La date sur laquelle porte le fichier de prévision.	Un <i>Jour</i> sous la forme "AAAAMMJJ".
4	La date et l'heure de création du fichier	Une <i>horodate</i> sous la forme "AAAAMMJJhhmmss".
5	L'extension du fichier	".csv" (en minuscules).

8.5.3 Ligne n°1 du fichier

N°	Champ	Format
1	Le jour de génération du fichier	Une <i>date</i> sous la forme "AAAAMMJJ".
2	L'heure de génération du fichier	Une <i>heure</i> sous la forme "HHMMSS".

8.5.4 Ligne n°2 du fichier

N°	Champ	Format
1	Le code EIC de l'acteur à qui est destiné le fichier (un GRD)	Un code EIC.
2	La date sur laquelle porte le fichier de prévision.	Un <i>Jour</i> sous la forme "AAAAMMJJ".

8.5.5 Ligne n°3 du fichier

Cette ligne comporte successivement les chaînes de caractères suivantes, séparées par des « point-virgule ». Il y a un « point-virgule » en fin de ligne.

"CODE_EDA;CODE_EXT_SITE;DATE;NB_PTS_CHRONIQUE;VAL1;VAL2;VAL3;VAL4;VAL5;VAL6;VAL7;VAL8;VAL9;VAL10;VAL11;VAL12;VAL13;VAL14;VAL15;VAL16;VAL17;VAL18;VAL19;VAL20;VAL21;VAL22;VAL23;VAL24;VAL25;VAL26;VAL27;VAL28;VAL29;VAL30;VAL31;VAL32;VAL33;VAL34;VAL35;VAL36;VAL37;VAL38;VAL39;VAL40;VAL41;VAL42;VAL43;VAL44;VAL45;VAL46;VAL47;VAL48;VAL49;VAL50 ; etc"

8.5.6 Ligne n°4 à avant-dernière

Il y a autant de lignes que de Sites de Soutirage pour lesquels une prévision de consommation est transmise.

N°	Champs	Format
1	Le code de l'EDA	Le <i>code EDA</i> de l'EDA à laquelle le site appartient.
2	Identifiant du Site de Soutirage	Le <u>code externe site avec lequel le Site de Soutirage est identifié dans le fichier de périmètre transmis par le GRD à l'AA.</u>
3	La date de réalisation de la Courbe de Charge (DATE)	Une <i>date</i> sous la forme "AAAAMMJJ".
4	Le nombre de points de la Courbe de Charge (NB_PTS_CHRONIQUE)	Le pas est de 10 minutes donc le nb de points est de 144 sauf pour les journées de changement d'heure où il vaut 138 (<i>pour la journée de passage à l'heure d'été</i>) ou 150 (<i>pour la journée de passage à l'heure d'hiver</i>).
5	La puissance moyenne réalisée pour les premières 10 minutes de la journée, (VAL1 pour la période [00:00, 00:10])	La puissance est exprimée en kW (nombre entier composé de 6 chiffres maximum).
De 6 à 4+ NB_PTS_CHRONIQUE	La puissance moyenne réalisée pour le ième point 10 min de la journée (VAL2... VAL NB_PTS_CHRONIQUE-1)	La règle est la même que pour le 1 ^{er} pas 10 min de la journée (VAL1). Aucune valeur ne doit être indiquée pour les points n°i (VALi) lorsque $i > \text{NB_PTS_CHRONIQUE}$.

8.6.2 Nom du fichier

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	"MA_INDHIST_GRD" (en majuscules).
2	Le code EIC de l'acteur à qui est destiné le fichier (un GRD)	Un code EIC.
3	La date sur laquelle porte le fichier d'indisponibilité	Un <u>Jour</u> sous la forme "AAAAMMJJ".
4	La date et l'heure de création du fichier	Une <u>horodate</u> sous la forme "AAAAMMJJhhmmss".
5	L'extension du fichier	".csv" (en minuscules).

8.6.3 Ligne n°1 du fichier

N°	Champ	Format
1	Le jour de génération du fichier	Une <u>date</u> sous la forme "AAAAMMJJ".
2	L'heure de génération du fichier	Une <u>heure</u> sous la forme "HHMMSS".

8.6.4 Ligne n°2 du fichier

N°	Champ	Format
1	Le code EIC de l'acteur à qui est destiné le fichier (un GRD)	Un code EIC.
2	La date sur laquelle porte le fichier d'indisponibilité	Un <u>Jour</u> sous la forme "AAAAMMJJ".

8.6.5 Ligne n°3 du fichier

Cette ligne comporte successivement les chaînes de caractères suivantes, séparées par des « point-virgule ». Il y a un « point-virgule » en fin de ligne.

"CODE_EDA;CODE_EXT_SITE;DATE_INDISPO"

8.6.6 Ligne n°4 à avant-dernière

Il y a autant de lignes que de Sites de Soutirage pour lesquels une indisponibilité est transmise.

N°	Champs	Format
1	Le code de l'EDA (CODE_EDA)	Le <u>code EDA</u> de l'EDA à laquelle le site appartient.

N°	Champs	Format
2	Identifiant du Site de Soutirage (CODE_EXT_SITE)	Le <u>code externe site avec lequel le Site de Soutirage est identifié dans le fichier de périmètre transmis par le GRD à l'AA.</u>
3	La date de l'indisponibilité (DATE_INDISPO)	Une <u>date</u> sous la forme "AAAAMMJJ".

8.6.7 Fréquence et heure limite d'envoi par RTE

Le fichier MA_INDHIST_GRD contient les indisponibilités des Sites de Soutirage , appartenant à une Entité d'Ajustement télérelevée, contrôlée avec la méthode « par historique de consommation », et rattachés au GRD destinataire.

Le fichier contenant les indisponibilités déclarées pour le jour J est transmis au plus tard en J+3.

En cas d'absence d'indisponibilité déclarée pour les sites concernés rattachés au périmètre du GRD pour un jour donné, aucun fichier n'est envoyé.

8.6.8 Exemple de fichier

Fichier « MA_INDHIST_GRD_17X10000000000Z_20181201_20181204111002.csv »

```

20181204;111002;
17X100000000000Z;20181201;
CODE_EDA;CODE_EXT_SITE;DATE_INDISPO;
EDATEDA010;PRM76120130009957;20181201;
EDATST014;PRM41346459509952;20181201;
<EOF>

```

9 Règles SI relatives à la mise en œuvre du versement de l'acteur d'ajustement vers les fournisseurs des sites effacés

9.1 Données transmises aux acteurs d'ajustement par RTE

9.1.1 Description

RTE transmet, chaque jour ouvré, le montant du Versement Fournisseur à effectuer par l'acteur d'ajustement sur la base des volumes d'ajustement demandés ainsi que le bilan financier actualisé.

RTE transmet mensuellement la facture du Versement Fournisseur établie sur la base des volumes d'ajustements réalisés.

9.1.2 Mode de transmission des données par RTE

Les données sont transmises par mail à chaque Acteur d'Ajustement dans sa boîte mail hébergée chez RTE dédiée au mécanisme de Versement Fournisseur sur le Mécanisme d'Ajustement.

Chaque Acteur d'Ajustement doit effectuer une demande de création et d'accès à une boîte mail hébergée dédiée au mécanisme. La demande doit être effectuée à partir du formulaire disponible en ligne :

https://clients.rte-france.com/secure/fr/visiteurs/accueil/portail_adhesion.jsp.

Les cases « Je suis Acteur d'ajustement » - « Consommateur (je possède des sites de soutirage dans mon périmètre d'ajustement) » doivent être sélectionnées dans le formulaire.

Dans le cas où l'Acteur d'Ajustement possède déjà un accès au SI de RTE dans le cadre d'un autre mécanisme, il pourra contacter directement par mail son Chargé de Relation Clientèle pour lui notifier une demande de création de boîte mail hébergée.

L'ensemble des informations techniques décrivant le fonctionnement des boîtes mails hébergées est accessible sur le Portail Clients de RTE, et plus précisément dans les documents actuellement disponibles : [Règles SI](#) et [Annexe Générale des Règles SI](#).

9.2 Modalités de versement anticipé par les acteurs d'ajustement

9.2.1 Description

L'Acteur peut effectuer des versements anticipés afin de maîtriser son encours, ce dernier devant être inférieur au montant de sa garantie bancaire.

9.2.2 Libellé des Virements Bancaires

Le libellé des virements doit respecter la nomenclature suivante : « [AAMM][VA][CODECLIENT] » avec :

- AAMM, l'année et le mois de consommation pour lequel le versement est réalisé (ex : 1504). Cette information permet à RTE de déduire les versements anticipés de la facture pour le mois de consommation indiqué ;
- VA (pour Versement Anticipé) valeur fixe ;
- CODECLIENT : Code client transmis par RTE, ce code est rappelé dans le mail quotidien.

Le mail quotidien contient le libellé complet à respecter si l'acteur souhaite réaliser un Versement Anticipé.

Le virement devra être réalisé à destination du Fonds pour la Collecte et le Paiement du Versement Fournisseur dont la domiciliation est précisée dans l'Annexe 3 de la Section 1 des Règles RE-MA.

9.3 Paiement des Factures du Versement Fournisseur par les acteurs d'ajustement

9.3.1 Description

Une facture mensuelle est envoyée par courrier à l'Acteur d'Ajustement contenant le montant du versement fournisseur sur la base des volumes réalisés pour le mois de consommation M-1 (M étant le mois de facturation) ainsi que les régularisations des mois de consommations précédents (M-3, M-6, M-12). La facture est également disponible sur l'Espace Personnalisé Client RTE.

Un mail rappelant le montant de la facture et le détail de volumes réalisés est également envoyé dans la boîte mail hébergée.

Dans le cas d'une facture donnant lieu à un remboursement de la part de RTE, un virement bancaire sera réalisé par RTE. Aucune action de la part de l'Acteur d'Ajustement n'est à réaliser dans ce cas.

9.3.2 Libellé des Virements Bancaires

Le libellé des virements pour le paiement des factures devra respecter la nomenclature suivante : «[NUMEROFACTURE][PF][CODECLIENT] » avec :

- NUMEROFACTURE, le numéro de la facture à payer disponible sur l'espace client et envoyée par courrier ;
- PF, Paiement Facture, valeur fixe ;
- CODECLIENT, Code client transmis par RTE , ce code est rappelé dans le mail mensuel.

Le virement devra être réalisé à destination du Fonds pour la Collecte et le Paiement du Versement Fournisseur dont la domiciliation est précisée dans l'Annexe 3 de la Section 1 des Règles RE-MA.

9.4 Données transmises aux fournisseurs d'électricité par RTE

9.4.1 Description

RTE adresse mensuellement à chacun des Fournisseurs concernés les factures de Versement Fournisseur établies par RTE, au nom et pour le compte du Fournisseur sur la base des volumes réalisés.

9.4.2 Mode de transmission des données par RTE

Les factures sont envoyées par courrier mensuellement.

Les versements dus sont également transmis par mail à chaque Fournisseur dans leur boîte mail hébergée chez RTE dédiée au Versement Fournisseur (sur le Mécanisme d'Ajustement ou sur le mécanisme NEBEF).

Chaque Fournisseur doit effectuer une demande de création et d'accès à une boîte mail hébergée dédiée au mécanisme. La demande doit être effectuée à partir du formulaire disponible en ligne :

https://clients.rte-france.com/secure/fr/visiteurs/accueil/portail_adhesion.jsp.

La case « Je suis Fournisseur d'Electricité » doit être sélectionnée dans le formulaire.

Dans le cas où Fournisseur possède déjà un accès au SI de RTE et une boîte mail hébergé dans le cadre du mécanisme NEBEF, aucune demande de création de boîte mail supplémentaire n'est nécessaire.

L'ensemble des informations techniques décrivant le fonctionnement des boîtes mails hébergées est accessible sur le Portail Clients de RTE, et plus précisément dans les documents actuellement disponibles : [Règles SI](#) et [Annexe Générale des Règles SI](#).

10 Annexe : Synthèse des Echanges et Canaux de Transmission



Émetteur	Destinataire	Contenu	Canal de transmission
GRD	RTE	MA_REFST_TLRLV_GRD MA_REFST_PROF_GRD <i>(Référence des Sites de soutirage participant au MA)</i> MA_REFINJ_GRD <i>(Référence des Sites d'injection participant au MA)</i>	<u>Envoi automatique HTTPS:</u> https://portail.iservices.rte-france.com/RmcServer/upload/RD/RD-MAREF <u>Envoi manuel HTTPS:</u> https://portail.iservices.rte-france.com/RmcVisu/SendMessages.do
GRD	RTE	MA_FIPS_GRD <i>(Facteur d'Impact par Poste Source des Entités d'Effacement)</i>	Application destinatrice: "Référentiel Données" Code flux: "RD-MAREF"
GRD	RTE	CRMA_<Code du GRD> sur 4 caractères <i>(Consommation Réalisée par Site télérelevé soutirage et injection, et site de soutirage profilé)</i>	<u>Envoi automatique HTTPS:</u> https://portail.iservices.rte-france.com/RmcServer/upload/RB/RB-GRD <u>Envoi manuel HTTPS:</u> https://portail.iservices.rte-france.com/RmcVisu/SendMessages.do Application destinatrice: "Réalisé Bretagne" Code flux : "RB-GRD"
GRD	RTE	CRMA_HMLG_Code du GRD sur 4 caractères <i>(Consommation Réalisée par Site pour homologation)</i>	<u>Poste restante :</u> https://postngo.rte-france.com/ Destinataire de l'envoi des données : rte-init-si-market@rte-france.com
GRD	RTE	MA_PEIF_GRD <i>(Activation des offres d'Effacement Indissociables de la Fourniture sur le RPD)</i>	<u>Envoi automatique HTTPS:</u> https://portail.iservices.rte-france.com/RmcServer/upload/RB/RB-PEIF <u>Envoi manuel HTTPS:</u> https://portail.iservices.rte-france.com/RmcVisu/SendMessages.do Application destinatrice: "Réalisé Bretagne" Code flux : "RB-PEIF"

AA	RTE	CRS_AA <i>(Courbes de charge Réalisées par Site profilé)</i>	<p>Envoi automatique HTTPS: https://portail.iservices.rte-france.com/RmcServer/upload/RB/RB-AA</p> <p>Envoi manuel HTTPS: https://portail.iservices.rte-france.com/RmcVisu/SendMessages.do</p> <p>Application destinatrice: "Réalisé Bretagne" Code flux : "RB-AA"</p>
AA	RTE	CRS_HMLG_AA <i>Consommation Réalisée par Site pour homologation)</i>	<p>Poste restante : https://postngo.rte-france.com/</p> <p>Destinataire de l'envoi des données : rte-init-si-market@rte-france.com</p>
AA	RTE	MA_HMLG <i>(Demandes d'homologation)</i>	Mail à : rte-init-si-market@rte-france.com avec en copie le chargé de relation client
AA	RTE	PREV_AA <i>(Prévision de consommation initiale)</i>	https://portail.iservices.rte-france.com/epat
AA	RTE	REPREV_AA <i>(Redéclaration d'une prévision de consommation)</i>	
AA	RTE	INDHISTREC_AA <i>(Indisponibilités récurrentes des sites de soutirage télérelevés et EDA profilées à la méthode par historique de consommation)</i>	<p>Envoi automatique: https://portail.iservices.rte-france.com/RmcServer/upload/PV/PV-HA</p>
AA	RTE	INDHISTEXC_AA <i>(Indisponibilités exceptionnelles des sites de</i>	<p>Envoi manuel: https://portail.iservices.rte-france.com/RmcVisu/SendMessages.do</p>

		<i>soutirage télérelevés et EDA profilées à la méthode par historique de consommation)</i>	Application destinatrice: "Previsions PV" Code flux : "PV-HA"
AA	RTE	Participation EDA à la plate-forme de RR Envoi Programme de Marche	IHM : https://secure-apps.services.rte-france.com/gipse/
RP	RTE	Résolution Programme d'Appel	IHM : https://secure-apps.services.rte-france.com/gipse/saisie-pa-pm/index.html
RTE	GRD	LISTE_EDA_GRD (Liste des EDA actives)	Code flux : LISTE_EDA_GRD <u>récupération automatique : voir les commandes disponibles dans la documentation GUIDE D'UTILISATION API TELECHARGEMENT</u> API : GET <u>récupération manuelle :</u> IHM : https://portail.iservices.rte-france.com/RmcTelechargement/
RTE	GRD	OA_GRD (Ordres d'Ajustement)	Code flux : OA_GRD <u>récupération automatique : voir les commandes disponibles dans la documentation GUIDE D'UTILISATION API TELECHARGEMENT</u> API : GET <u>récupération manuelle (dernier fichier):</u> IHM : https://portail.iservices.rte-france.com/RmcTelechargement/

RTE	GRD	<p>MA_CRMODECORRIGE</p> <p><i>(Volumes d'ajustement pour les sites de soutirage RPD au modèle corrigé)</i></p>	<p>Code flux : CRMODECORRIGE</p> <p><u>récupération automatique : voir les commandes disponibles dans la documentation GUIDE D'UTILISATION API TELECHARGEMENT API : GET</u></p> <p><u>récupération manuelle (dernier fichier):</u></p> <p>IHM : https://portail.iservices.rte-france.com/RmcTelechargement/</p> <p>NB : Le flux via SFTP sera progressivement décommissionné.</p>
RTE	GRD	<p>MA_SITES_HOMOL_GRD</p> <p><i>(Liste des Sites de Soutirage télérelevés RPD homologués à la méthode par prévision ou par historique)</i></p>	<p>Code flux : MA_SITES_H</p> <p><u>récupération automatique : voir les commandes disponibles dans la documentation GUIDE D'UTILISATION API TELECHARGEMENT API : GET</u></p> <p><u>récupération manuelle (dernier fichier):</u></p> <p>IHM : https://portail.iservices.rte-france.com/RmcTelechargement/</p>
RTE	GRD	<p>MA_PREV_GRD</p> <p><i>(Prévisions de consommation pour les sites de soutirage télérelevés RPD)</i></p>	<p>Code flux : MA_PREV_GRD</p> <p><u>récupération automatique : voir les commandes disponibles dans la documentation GUIDE D'UTILISATION API TELECHARGEMENT API : GET</u></p> <p><u>récupération manuelle (dernier fichier):</u></p> <p>IHM : https://portail.iservices.rte-france.com/RmcTelechargement/</p>



RTE	GRD	MA_INDHIST_GRD <i>(Indisponibilités à la méthode par historique pour les sites de soutirage télérelevés RPD)</i>	<u>récupération automatique : voir les commandes disponibles dans la documentation GUIDE D'UTILISATION API TELECHARGEMENT</u> Code flux : MA_INDHIST API : GET <u>récupération manuelle (dernier fichier):</u> IHM : https://portail.iservices.rte-france.com/RmcTelechargement/
-----	-----	--	--